

le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°513 JEUDI 12 JANVIER 1984 8,00 F



talbot

aujourd'hui 1905 licenciements demain combien ?



Des non-grévistes acclament l'entrée des C.R.S. à Talbot.

Photo A. F. P.

TALBOT

La xénophobie est l'arme de division du patronat. A Talbot comme ailleurs, l'unité des travailleurs est nécessaire face aux restructurations capitalistes. Lire page 4.

HONDURAS

Ce petit pays d'Amérique centrale est transformé par les États-Unis en base militaire stratégique. Un objectif : garantir les intérêts de l'impérialisme nord-américain. Lire page 8.

DÉVIANCE ET PUNITIONS

Puisque toute société a ses déviants, comment des individus ou des groupes se défendent-ils des atteintes et des abus qui pourraient s'exercer contre eux ? Lire pages 6 et 7.

F92520

liste des permanences des groupes f.a.

Groupe de Caen : permanences et table de presse le vendredi, de 11 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire B de Caen.

Groupe de Dijon : permanence le samedi de 15 h à 17 h 30, au 61, rue Jeannin, à Dijon.

Groupe du Morbihan : permanences tous les vendredis de 19 h à 21 h, à la bibliothèque de la rue du Château, à Auray.

Liaison Bas-Rhin : permanences chaque vendredi, de 11 h 30 à 13 h, au cours de la tenue de la table de presse, au restaurant universitaire Paul Appel, à Strasbourg et le dernier jeudi du mois, à partir de 20 h, au Cardek, 13, rue du Général-Zimmer, à Strasbourg.

Groupe « Michel Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n° 2, 2, rue Trévaille, 17300 Rochefort.

Groupe Région toulonnaise : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle J. Rostand, rue Montebello, Toulon.

Groupe de Rennes : permanences le mardi à partir de 20 h, à la MJC La Paillette.

Groupe d'Angers : permanences tous les vendredis, de 18 h à 19 h, à la librairie la Tête en Bas, 17, rue des poëliers, à Angers.

Groupe de Marseille : permanences le samedi de 14 h à 17 h, 3, rue de la Fontaine-de-Caylus, 13002 Marseille.

Groupe « Jules Durand/Entr'aide » du Havre : pour tout contact, écrire à ADIR, 53, rue Jules-Tellier, 76600 LE Havre.

Groupe du 11^e : permanences à Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris, tous les mardis de 10 h à 15 h.

Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens. Germinol c/o BP n° 7, 80330 Longueau.

Groupe « Nestor Makhno » de Saint-Etienne : permanences tous les mardis à partir de 19 h 30, salle 15 bis CNT-LP, Bourse du travail, cours Victor-Hugo, à Saint-Etienne.

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences le 3^e samedi du mois, de 10 h à 12 h, au centre social de Pen Ar Creach, rue du Professeur-Christien.

Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 668.48.58.

Liaison Blois : permanences le jeudi de 18 h à 22 h, au 24 rue Jean-de-la-Fontaine, apt. 57, Blois, tél. : 74.26.02.

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon (tél. : (23) 80.17.09).

Groupe « Sébastien-Faure » de Bordeaux : permanences le mercredi de 18 h à 19 h et le samedi de 14 h à 17 h, en son local, 7, rue du Muguet à Bordeaux.

Groupe « Voline » : permanences le mercredi à 20 h 30 au 26, rue Piat, Paris 20^e.

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences les mercredis et samedis, de 16 h à 19 h, au 77, rue Battant, à Besançon.

Groupe d'Aubenas : permanences de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

Groupe Louise-Michel : permanences le lundi, de 18 h 30 à 20 h, au 10, rue Robert-Planquette, Paris-18^e.

Groupe de Beauvais : permanences le premier mardi du mois, de 19 h à 21 h, salle de la Tour, Soie l'Aubain, 60000 Beauvais.

Liaison d'Aix-en-Provence : permanences tous les mercredis, de 14 h à 17 h, dans le hall de la faculté de lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

Liaison Bruyot : permanences au Foyer social : 4, allée de Guyenne, entrée côté caves (en face du gymnase), Hautes-Mardelles, le jeudi de 19 h à 20 h.

Groupe de Lille : permanences tous les mercredis, excepté pendant les vacances scolaires) dans le hall de l'université de Lille III, de 11 h 45 à 13 h 45, à Villeneuve-d'Ascq.

Groupe d'Agén : permanences de 14 h à 16 h, les premiers et troisièmes samedis de chaque mois, au 64, rue de l'Angle-Droit, 47000 Agén.

Groupe « Albert Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du C.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h ; et le dimanche de 10 h 30 à 12 h à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

Groupe du Mans : permanences tous les mercredis de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, salle 33, 3^e étage, square Stalingrad, 72000 Le Mans.

Liaison de Lyon : permanences les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois, de 20 h à 21 h 30, au 13, rue Pierre-Blanc, à Lyon.

Permanence du Secrétariat aux relations intérieures le samedi, de 14 h 30 à 18 h, 145, rue Amelot, 75011 Paris (m° République) tél. : 805.34.08

débats

• Le groupe Sevrans-Bondy organise le vendredi 20 janvier à 20 h 30, au centre Alpha de Bondy, 3, allée des Pensées, une réunion sur le thème « Vivre en sécurité ». Nous convions toutes les personnes intéressées à venir nous rencontrer à cette occasion.

communiqué

• Depuis plusieurs années, la Fédération anarchiste s'est dotée de moyens d'expressions : *Le Monde libertaire*, la librairie du Monde libertaire, et plus récemment Radio-Libertaire, pour diffuser notre pensée. L'imprimerie de la Fédération anarchiste est le dernier né de ces moyens d'expression.

Apportez-lui votre soutien en lui confiant vos travaux de photo-composition, photogravure et impression. L'anarchisme a besoin d'une imprimerie, construisons-la ensemble !

Pour nous contacter : permanence le samedi de 15 h à 17 h à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris ; ou téléphonez du lundi au vendredi, à partir de 14 h, au 259.22.71.

communiqués

• Les sympathisants libertaires des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, désireux de faire connaître les idées anarchistes sur cette région peuvent prendre contact avec les R.I. qui transmettront au groupe Puig Antich de PERPIGNAN.

• Les libertaires de l'YONNE (89) intéressés par des actions sur ce département peuvent prendre contact avec les R.I. qui transmettront au groupe d'Auxerre.

• Les étudiants intéressés par une action collective au niveau des universités et autres facultés sont avisés que la Coordination libertaire étudiante existe, et qu'elle est présente dans de nombreuses facs pour diffuser la pensée et les idées anarchistes dans le milieu universitaire. Pour tout contact, écrire aux R.I. qui transmettront.

• Le groupe libertaire Louise-Michel organise dans son local au 10, rue Robert-Planquette, PARIS 18^e, métro Blanche ou Abbesses, chaque jeudi à partir de 20 h, une série de cours. Au programme : le 19 janvier, les anarchistes au sein du mouvement ouvrier russe, avant, pendant et après la révolution d'octobre par Eric Vilain ; le 26 janvier, les I.W.W. et la présence de l'anarchisme au sein du syndicalisme américain par Ronald Creagh.

• Les libertaires de la région nancéenne, désirant propager les idées anarchistes peuvent prendre contact avec la liaison de NANCY en écrivant aux R.I. qui transmettront.

éditions

éditions

• *Volonté anarchiste* n°23 est paru. La collection de brochures du groupe Fresnes-Antony vient de publier : *L'Idée des soviets* par Vassiliev.

Ce compagnon bulgare, assassiné par la police en 1933 à Sophia, nous montre, textes à l'appui, combien l'idéologie marxiste est loin de l'idée originelle des soviets ; comment les bolchevicks ont repris le fameux slogan « Tout le pouvoir aux soviets » afin de récupérer et de gouverner le mouvement révolutionnaire en Russie.

Enfin, il fait apparaître les liens étroits entre l'organisation de soviets et le fédéralisme libertaire.

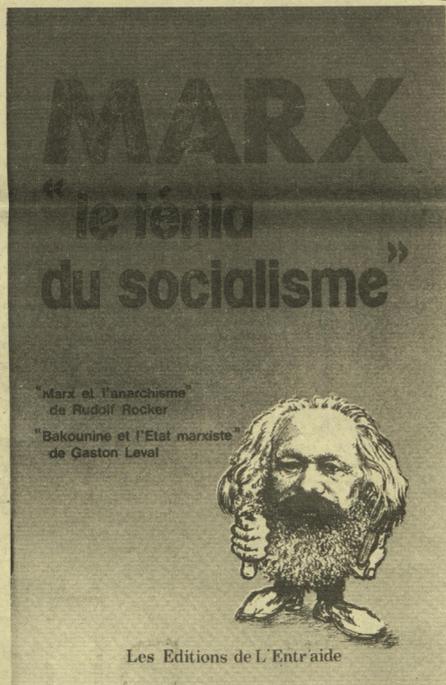
Ce numéro est en vente à la librairie du Monde libertaire (15 F). Abonnement : 8 numéros, 110 F (de soutien 180 F) à A.S.H., 34, rue de Fresnes, 92160 Antony.

LA GUERRE ?



FEDERATION ANARCHISTE 145, rue Amelot 75011 Paris

• Le groupe Varlin a édité une affiche : « La Guerre ? ». Prix : 5 F l'unité, 0,65 F au-dessus de 10 exemplaires. Format : 44 x 55.



• Le groupe Sacco-Vanzetti a édité une brochure : « Marx : ténia du socialisme » qui regroupe un texte de Rudolf Rocker, « Marx et l'anarchisme », et un autre, de Gaston Leval : « Bakounine et l'Etat marxiste ». Cette brochure est en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 15 F (plus frais de port).

sommaire

PAGE 2 : Activités des groupes — PAGE 3 : Editorial, Les aveux du P.F.N., En Bref, Affaire D. Hervé — PAGE 4 : Talbot-Poissy, Le retour au pays — PAGE 5 : L'insertion socio-professionnelle, La société face à ses délinquants, Bilan d'inactivité — PAGE 6 ET 7 : Délinquance et punition en société anarchiste — PAGE 8 : Honduras, Tunisie, Paris-Dakar — PAGE 9 : Informations internationales — PAGE 10 : Archives — PAGE 11 : Note de lecture, Radio-Libertaire, Cabaret libertaire, Cinéma, Spectacle — PAGE 12 : L'heure de vérité.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris-11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n° 55 635
 Imprimerie : « Les Marchés de France » 44 rue de l'Ermitage, Paris-20^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — Publ Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
 Rédaction-Administration
 145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous plis fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien

Cheque postal Cheque bancaire Mandat-lettre Règlement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste.

en bref...en bref...

• La coordination Recours/Nogent-sur-Seine vient d'éditer une série de trois cartes postales artistiques. Série de trois cartes postales : 10 F. Dix séries de trois cartes : 75 F. Pour toute commande écrite à Coordination Recours/Nogent-sur-Seine c/o J.-M. Perinet 4, rue Karl Liebknecht, 91 Sainte-Geneviève-des-Bois.

• Le Conseil national de Solidarité internationale antifasciste nous communique une rectification à propos de son calendrier 84. Sur la page du mois de février, colonne de droite, premier paragraphe, on peut lire « Napoléon III s'avançant vers Briand, lui dit : « Je ne suis pas sorti de la légalité », et il faut lire « Napoléon III, bien avant Briand, avait dit : « Je ne suis pas sorti de la légalité ». Veuillez excuser cette erreur de traduction.

• Michel Antony, objeteur-insoumis a été condamné le 14 septembre 1983 par le tribunal de grande instance de Saverne à 24 000 F d'amende, payable en 12 mois. Il a fait appel et passera en cours d'appel à Colmar le 16 janvier 84 à 14 heures. Cette cour compte parmi les plus dures de France. Un moyen de soutenir Michel efficacement, est d'être présent à l'audience.

• La section du Nord-Finistère de la Ligue des droits de l'homme organise deux conférences-débats sur la laïcité le 3 février à 20 h 30 à la Maison-Pour-Tous de l'Harteloire, avenue Clémenceau à Brest et le samedi 4 février, à 20 h 30 à la salle de la mairie à Morlaix.

• Pierre-Martial Cardona, journaliste et animateur des éditions *Avis de recherche*, poursuivi après 10 ans d'insoumission et passible d'un an de prison ferme, passera en jugement le 12 janvier 1984 à 14 h, devant la 6^e chambre correctionnelle du Palais de justice de Lyon. Envoyez télégrammes et messages de solidarité à Pierre-Martial, et soutien à : Editions *Avis de recherche*, B.P. 53, 75861 Paris Cédex 18.

• Les surveillants des départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, réunis en A.G. le 10 décembre 83, ont décidé la création d'un Comité national des étudiants-surveillants contre le projet de réforme Savary les concernant. Pour tout contact et renseignement complémentaire : C.N.E.S. c/o Anouchka Chabeau, Lycée Paul-Arene, 04200 Sisteron. Tél. (92) 61.02.99.

• Le M.R.A.P., le C.C.F.D. et le collectif Jeunes-Immigrés de Chilly organisent à la M.J.C. de Chilly-Mazarin deux semaines « Cultures-Différences ». Le 14 janvier : à 16 h, projection du film « La rage et la rouille » suivie d'un débat avec les marcheurs sur le thème « La marche pour l'égalité, un mois après ». à 20 h, spectacle et chants. Le 15 janvier : à 15 h, film vidéo « C'est Madame la France... » et débat à propos des femmes et filles d'immigrés ; à 17 h, « Ca Ela Théâtre ». Le 20 janvier : à 20 h, « Los Jaivas » (chants d'Amérique latine). Le 21 janvier : à 15 h, débat sur le fascisme animé par la Ligue des droits de l'homme ; à 20 h, troupe théâtral « Nejma » à l'Auditorium de Longjumeau et débat général sur le racisme avec le M.R.A.P.

• La Ligue des droits de l'homme a fait éditer un disque et une cassette de chants interprétés par John William (ancien déporté des camps de concentration nazis). En vente à la librairie du Monde libertaire et au siège de la L.D.H.

AFFAIRE DIDIER HERVE : SUITE ET FIN ?...

INSOUMIS depuis août 1980, arrêté, « entaulé », jugé, libéré, « réentaulé », remis en liberté, amnistié, réjugé, libéré des obligations militaires... Didier était condamné, le 25 octobre 83, à 15 mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Rennes !

C'est dans cette même ville que Didier comparait en appel, le 19 décembre dernier. Nombreux étaient ceux qui avaient fait le déplacement... Quatre procès en trois ans, ça devient du grand spectacle ! Nombreux aussi ceux qui ne pouvant assister à l'audience avaient expédié au président du tribunal lettres et télégrammes de soutien.

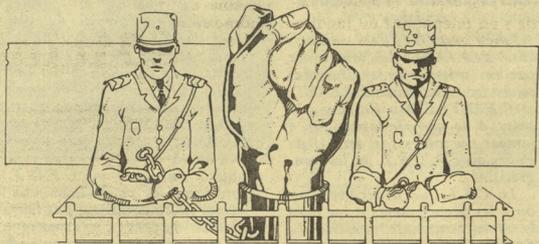
En fait de spectacle, ce quatrième procès était pour le moins inhabituel. Pendant trois jours, une chenille humaine annonçant

L'avocat général lui-même se fait brebis : « Si les pièces mises en cause ne sont pas annulées, nous demandons le sursis car les faits sont anciens. »

Didier n'en croit pas ses oreilles. La justice ne l'a pas habitué à ça lors de ses trois premiers procès. Et pourtant, la cour d'appel de Rennes n'a pas la réputation d'être tendre !

Alors que s'est-il passé ? Tout simplement le soutien ! Lettres et télégrammes adressés aux ministères et au tribunal par un grand nombre d'individus et d'organisations ; actions de soutien ; affichages ; interventions locales, sur les radios, dans les journaux... Au travers de tout cela, toujours une même démarche : faire savoir que le soutien est réel et actif.

« L'affaire Didier Hervé », comme le dit la presse locale,



le procès a sillonné les rues de Rennes, accompagnée de distributions de tracts et de slogans antimilitaristes. Le samedi, un petit groupe est intervenu avec une banderole lors d'une émission en direct de FR3.

C'est le lundi, vers 15 h, que Didier comparait devant le tribunal, où, bizarrement, il a l'impression que les juges l'écourent ! « Des pièces irrégulières au dossier ? Très bien, on va voir ce qu'on peut faire ! — Ah ! Il est libéré des obligations militaires ? Mais on ne nous avait pas dit ça ! »

n'est pourtant pas terminée. Le verdict ne sera rendu que le 24 janvier 84. Et même si ce dernier procès laisse augurer d'une issue acceptable, il importe de rester vigilants. Car nous avons appris à nous méfier de la justice de classe, comme de l'Etat qu'elle défend !

Groupe libertaire « L'oiseau des tempêtes »

Comité de soutien à Didier Hervé c/o Idées noires, B.P. 162, 29105 Quimper Cédex.

Editorial

RECU politique ou manœuvre de diversion ? Les deux sans doute. En différant de trois mois les hausses des céréales, et en les étendant d'ailleurs à d'autres produits, Bourguiba, président à vie de l'Etat tunisien, a voulu désamorcer une révolte populaire qu'il était bien incapable de maîtriser sans un bain de sang — déjà soixante-quinze morts dénombrés « officiellement » — ; mais tout son « savoir-faire » consista, fidèle à l'image de paternalisme qu'il a acquis en 27 ans de pouvoir unique, à utiliser son recul par rapport au Premier ministre et à apparaître une nouvelle fois comme le « sauveur du peuple ». Les manifestations spontanées d'enthousiasme qui ont salué sa prestation télévisée annonçant l'annulation momentanée des hausses sont significatives du manque de « construction » des révoltes qui éclatent et s'effondrent au rythme des communiqués.

Mais sur le fond, rien n'a changé. La démocratisation de la vie politique par la récente légalisation de certains partis est l'artifice désormais traditionnel par lequel les inégalités liées à la division de la société en classes antagonistes tentent d'être masquées. D'ailleurs, au cours des événements de ce début janvier, les nouveaux partis — Mouvement des démocrates socialistes, Parti communiste tunisien — ont été d'une docile allégeance auprès du pouvoir, de crainte que la démocratisation ne soit remise en question. Où a-t-on vu l'émergence d'une caste politique remettre en cause l'exploitation et le salariat ? Il est douteux que le pouvoir, désormais aux rênes d'un Etat démocratisé, ne s'attaque aux élites financières, industrielles, mais aussi locales, dont il a permis la création et sur lesquelles a reposé depuis trente ans le développement encore partiel du pays et qui représentent encore les espoirs du gouvernement pour la réalisation des plans de croissance.

La révolte a donné un sérieux coup de semonce à Bourguiba, qui a sous-estimé la détermination d'une population à défendre son pain. Mais le peuple tunisien, s'il a réellement l'ambition d'en finir avec la misère et l'exploitation doit savoir que, si toute révolution commence avec la révolte, cette dernière reste insuffisante pour construire une société nouvelle sans salariat et sans classe.

Mohammed Mzali, qui est à l'origine des augmentations, est conforté dans son poste de Premier ministre et assurera même l'intérim de son collègue plus malchanceux de l'Intérieur, limogé. Il a été chargé par Bourguiba de présenter dans trois mois un nouveau plan de hausse, selon les injonctions du F.M.I. (Front monétaire international) qui se fait toujours plus pressant auprès des Etats du Tiers-Monde pour imposer la « vérité des prix », c'est-à-dire assainir l'économie selon les lois du marché en supprimant toutes subventions — telle celle du pain en Tunisie qui permettait de le maintenir à un niveau artificiellement bas.

De nouvelles révoltes en perspectives ? Peut-être l'interventionnisme français trouvera-t-il une nouvelle occasion de se manifester. Déjà au cours des émeutes de Gafsa en 1980, la flotte française croisait dans le golfe de Gabès et des éléments de la gendarmerie aurait directement participé à la répression. Il n'existe pourtant aucun accord d'assistance ou de coopération militaire entre la France et la Tunisie !

TALBOT : LES AVEUX DU P.F.N.

LORS de l'évacuation des grévistes retranchés dans le B3, des slogans comme « immigrés au four ! », « foutez-les à la Seine ! » fusaient des rangs de la C.S.L. L'alliance évidente entre ce syndicat patronal et l'extrême-droite la plus fascisante vient d'être confirmée par un tract du Parti des forces nouvelles distribué dans les boîtes aux lettres de Poissy. Dans ce tract, intitulé « Poursuivons le nettoyage », le P.F.N. revendique son « aide » aux militants de la C.S.L., venus de Sochaux, Aulnay, Rennes, Nanterre, lors des violents affrontements du 5 janvier.

Le P.F.N. affirme que « les Arabes et les Noirs entravaient la liberté du travail » et qu'il a donc décidé de les « mettre à la raison ». Ce torchon se conclut par : « Dehors les licenciés, prenez votre fric et fichez le

camp. Dehors la C.F.D.T. et la C.G.T. ! Après avoir épuré Talbot, nous allons épurer Poissy des fainéants, des immigrés et des casseurs. C'est un grand combat qui commence ! »

L'U.R. d'Ile-de-France C.F.D.T. et la Fédération générale de la

et la Fédération générale de la

métallurgie C.F.D.T. dans un communiqué constate que, selon l'aveu même du P.F.N. « les prétendus non-grévistes étaient en fait des commandos C.S.L. venus de tout le groupe Peugeot (Sochaux, Aulnay, Nanterre, Rennes, Paris, etc.)... » et que « ce grand combat qui commence » est aussi celui de la mairie de Poissy (1).

Notons, pour conclure, que lorsque M. Krasucki fait porter la responsabilité de la violence à de soit-disant 150 « éléments extrémistes couverts par la C.F.D.T. » et qu'il passe sous silence la présence de ces commandos fascistes, il tient le même discours que la direction de P.S.A.

Gr. Libertad

(1) Rappelons que la municipalité de droite de Poissy avait interdit l'entrée de la marche anti-raciste Marseille-Paris dans sa commune.



Photo A.F.P.

TALBOT-POISSY : UN BOULON PEUT EN CACHER UN AUTRE !

PAR ignorance des réalités sociales ou par volonté consciente, la plupart des médias ont défiguré ce qui se passe à Talbot-Poissy. Par *Le Monde libertaire*, par les « Chroniques syndicales » sur *Radio-Libertaire* depuis de nombreux mois, nous avons donné la parole à ceux qui vivent directement cette réalité, car il est essentiel pour les travailleurs de bien comprendre les stratégies en présence dans ce conflit.

**Un patronat à l'offensive
Un gouvernement... de gauche**

La direction de P.S.A. a une position très claire. Il faut licencier pour augmenter la productivité. Talbot n'est plus rentable.

Une politique commerciale volontairement catastrophique a effectivement conduit à de mauvais résultats depuis l'absorption en 1979. Il vaut mieux se débarrasser de ces travailleurs immigrés devenus trop combattifs, évadés des griffes de la C.S.L. !

Que conserver sur le site de Poissy ? Les Etudes et Carrières-sous-Poissy, les services Méthodes et Industrialisation, avec un minimum de personnel à la production : 7 000 ouvriers suffiraient à sortir les 800 véhicules par jour envisagés.

Il est donc évident que les licenciements actuels ne sont qu'une étape et que les 1 000 « épargnés » risquent d'être dans la prochaine charrette. Au-delà de l'avenir de Talbot, le patronat de la métallurgie (U.I.M.M.) a déjà en vue les dizaines de milliers de licenciements (y compris les sous-traitants) qui doivent permettre de « moderniser » la branche automobile.

Le gouvernement de son côté, ministres socialistes et communistes confondus, sait très bien que l'issue de ce conflit va influencer les restructurations dans la sidérurgie, les charbonnages, les chantiers navals... Il a donc

choisi la manière forte vis-à-vis des grévistes, envoyant les C.R.S. pour évacuer l'usine le 31 décembre, en négociant uniquement avec la C.G.T. chargée au plus haut niveau de ramener les grévistes à la raison d'Etat.

Et puis, envoyer les flics contre les immigrés, ça risque d'être rentable, dans le climat actuel, pour gagner quelques voix aux élections ! Rappelons-nous les déclarations de Mauroy, Deferre et compagnie sur les intégristes manipulant les grévistes lors du dernier conflit à Renault-Flins.

Pour la gauche, il s'agit de gérer loyalement le système capitaliste, en s'appuyant sur un « consensus » garant du calme social, la routine quoi !

**Talbot-Poissy...
des travailleurs en révolte**

Hier 25 000, aujourd'hui 17 000, les travailleurs de Talbot-Poissy ont déjà subi de nombreux licenciements, « individuels » ou collectifs, comme en 1980 où il s'agissait de « préserver l'emploi de leurs camarades ». Environ la moitié sont des O.S., immigrés à 90%. Ils ont été recrutés à diverses époques. C'est alignés sur la place du village, qu'on ét sélectionnés les Marocains, les Africains noirs, les Laotiens... Ils sont arrivés dans les foyers parisiens, encadrés par des « conseillers sociaux » C.S.L. de leur propre nationalité et par l'Amicale de leur gouvernement.

Jusqu'à juin 1982, quotidiennement insultés et molestés par la C.S.L., la terreur a fait des ravages dans les rangs C.G.T. et C.F.D.T. Ce système a ainsi permis au patronat de surexploiter des travailleurs qui, avec des conditions de travail catastrophiques, ont vieilli au point parfois de paraître 10 ans de plus que leur âge. En ce qui concerne le personnel français, l'« esprit maison », entretenu par les « bons éléments », était déve-

loppé dès l'embauche, particulièrement parmi ceux ayant suivi l'école professionnelle Talbot. On y développait entre autres la discipline et le racisme. Ainsi la C.S.L. était omniprésente parmi les régisseurs et la maîtrise.

Dans la grève de juin 1982, se sont retrouvés tous ceux, Français ou immigrés, qui n'acceptaient plus cette humiliation, cette contrainte. Cette révolte, venue vraiment du fond de chaque individu, a alors permis de vaincre la C.S.L. Les travailleurs se sont alors tournés vers la C.G.T. et la C.F.D.T. Mais l'esprit était très unitaire : badges C.F.D.T. et C.G.T. mêlés sur les mêmes poitrines, opposition aux divisions intersyndicales... Les délégués de chaîne C.G.T. et C.F.D.T. élus pendant cette grève et maintenus par la suite ont permis au mouvement de garder un caractère démocratique et efficace. Ce n'est pas un hasard si 65 parmi eux sont sur les listes de licenciés.

**Des organisations syndicales
divisées**

Force ouvrière, très minoritaire, s'est surtout fait remarquer par ses interventions virulentes contre les « irresponsables » C.G.T. et C.F.D.T. Elle a fini par appeler à la manifestation du 6 janvier du maître (de droite) de Poissy avec la C.S.L. et les non-grévistes !

La C.S.L. qui a déclaré « subir » les licenciements a vu dans la récente attitude modératrice de la C.G.T., entraînant de violentes attaques contre la C.F.D.T., l'occasion de prendre sa revanche le jour 82.

L'attaque contre les grévistes, jeudi 5 janvier, a été soigneusement préparée et appuyée par des éléments de Poissy et de la région parisienne. Des armes diverses étaient en leur possession et seule la capacité d'organi-

sation des grévistes et de la section C.F.D.T. a permis d'éviter des drames encore plus graves. Entendre certains hurler « Achevez-les au lance-flammes », « Tous au four », lors de l'évacuation de grévistes blessés, indique bien l'état d'esprit de ces nerfs du patronat. N'en déplaise à Monsieur Krasuski, les hystériques étaient de ce bord-là !

La C.G.T. a tenté, derrière les militants du P.C. et « leur » ministre Ralite, de faire passer la position gouvernementale. Il semble qu'un virage dans la section C.G.T.-Talbot a été pris, suite aux interventions confédérales pour stopper la grève et isoler les grévistes et la C.F.D.T. Malgré la popularité initiale de Nora Trehel, secrétaire de la section C.G.T., les travailleurs et les délégués immigrés C.G.T. n'ont pas pris ce virage et contesté violemment ces choix. Beaucoup n'ont plus confiance dans la direction C.G.T. Mais les moyens d'information de la « grande C.G.T. » et l'appui au niveau du gouvernement et d'une partie des médias, lui permet d'entrevoir un moyen de s'en sortir dans l'opinion publique. N'oublions pas que pour les staliniens (et d'autres !) ce ne sont pas les faits qui comptent, mais les moyens de propagande qu'on met au service de sa propre vision de la situation, dans le cas de Talbot, isoler les « irresponsables » immigrés ou C.F.D.T. Tant que les travailleurs eux-mêmes ne contrôleront pas leurs propres moyens d'information, on passera ainsi son temps à courir après la « vérité ».

La C.F.D.T., par sa « jeune » section dans laquelle quelques militants français s'organisent collectivement avec de nombreux militants immigrés a su à travers un travail quotidien d'information engagé dans les ateliers faire prendre conscience aux travailleurs de l'enjeu actuel. Au-

jourd'hui les immigrés ne sont plus prêts à se contenter de promesses, qu'elles viennent de Mauroy, Ralite ou Nora Trehel ! Cependant la proposition C.F.D.T. du début du conflit, proposant la constitution d'un comité de grève élu par secteur dans les ateliers, n'a pas abouti. La C.G.T. l'a combattue et une partie des immigrés, ayant vécu des années de survie dans la C.S.L., n'en voyait pas l'intérêt. C'était pourtant un moyen essentiel pour développer l'action unitaire et éviter les affrontements intersyndicaux. Les structures locales de la C.F.D.T. (Syndicat des Métaux, Union locale de Poissy, Union départementale des Yvelines) ont apporté un appui matériel et politique. Après une attitude en demi-teinte, comme en juin dernier, les structures nationales (Fédération, Confédération) ont elles aussi apporté leur soutien. Sans doute les résultats des élections à la Sécurité ont encouragé à durcir la position C.F.D.T. vis-à-vis du gouvernement.

Jusqu'où cette nouvelle tactique ira-t-elle ? Si un mouvement social se développait, la direction C.F.D.T. serait-elle à ses côtés ? Dans le conflit Talbot, quand elle déclare « plus jamais ça », s'agit-il de refuser les licenciements ou de protester contre l'attitude du gouvernement qui prend la C.G.T. pour seul interlocuteur ? S'agit-il seulement de cogérer la crise pour éviter les explosions sociales incontrôlées ? En fait, l'avenir des travailleurs dépend moins des états d'âme et des sympathies politiques des dirigeants des confédérations syndicales que du développement de la combativité et de la solidarité ouvrière face à une offensive patronale de grande ampleur et de longue durée.

Serge

INTERVIEW TALBOT-POISSY : « LE RETOUR AU PAYS »

PARMI les nombreuses interviews des travailleurs de Talbot-Poissy que les militants de la Fédération anarchiste ont pu réaliser sur place pour *Le Monde libertaire*, nous avons choisi de retranscrire les plus significatives sur le thème du « retour au pays ».

Car dans cette lutte à bien des égards exemplaire par le courage et la clairvoyance politique dont les travailleurs immigrés font preuve, l'émotion l'emporte à l'évocation d'un possible-impossible retour au pays. Malgré toutes les contradictions et les ambiguïtés qu'imposent cette idée de retour, il n'en reste pas moins qu'à travers son évocation se dessine la vie tragique de ces gens balancés entre deux mondes qui ne s'entendent que pour les jeter à la mer.

— A. : Vous êtes de quel journal ?

— Le Monde libertaire : Le Monde libertaire... Radio-Libertaire.

— A. : Radio-Libertaire ?... sur quelle fréquence ?

— Le M.L. : 89,5 MHz

— A. : 89,5 ?... C'est la Radio libertaire, alors ! (sourires)

— Le M.L. : Oui ! La radio de la Fédération anarchiste. Est-ce que tu ne penses pas qu'avant de retourner au pays comme tu semblais le souhaiter tout à l'heure, il ne serait pas mieux de continuer à se battre pour que tous les travailleurs retrouvent leur emploi à Talbot, et qu'ensuite chacun puisse décider librement de son avenir ?

— A. : Moi, je suis d'accord avec vous pour se battre jusqu'à la fin et retrouver son travail, mais nous on sait que le gouvernement a pris position pour licencier les gars, et qu'il n'entend pas revenir dessus. Nous ne voulons pas aller au chômage, parce que nous savons qu'à plus de deux millions de chômeurs on va encore gonfler le chômage et puis après... ?

Alors, nous voulons nos droits et retourner au Maroc ! — Son copain B. : Tu comprends, y a pas qu'ici à Talbot... Mais l'immigré, il a fait son temps en France... Ils sont en train de moderniser... Et les robots vont nous remplacer.

Même si on va en formation comme on nous le propose, c'est pas intéressant pour nous parce que le maximum qu'on va avoir c'est un C.A.P. de tourneur, ou un truc comme ça, alors qu'on voit des jeunes français qui sont au chômage avec des diplômes...

Alors ce qu'on demande c'est que l'argent de la formation, de la retraite, etc... on nous le donne, ce qui nous fera un petit capital pour réintégrer là-bas.

— Le M.L. : Est-ce que tu ne crois pas que tu vas rencontrer des difficultés pour te réinsérer au pays ?

— B. : Nous, si vous voulez, on n'est pas tout à fait déracinés, parce qu'on a vécu tout de même la moitié de notre vie au pays, puis l'autre moitié en France... On a un peu pris des deux côtés... Mais pour les enfants ça va être plus dur, personnellement, j'ai trois enfants et là-bas, ça va être dur pour eux... Mais enfin c'est pas comme avant, on meurt plus de faim.

(Note du M.L. : Ça dépend où ! [voir Tunisie])

De toute façon, pour nous c'est la seule solution parce que rester au chômage... Moi je sais qu'il y a des camarades immigrés, qui ne savent même pas ce que ça veut dire le mot « formation », ils savent même pas écrire A.B.C... et je trouve que c'est un peu tard pour les former ces gens-là. Il y avait de la formation avant, dans l'entreprise, mais on n'avait pas accès à cette formation.

— A. : Pourquoi la France elle ne l'a pas fait avant ! Parce que moi, ça fait 20 ans que je suis ici, et ils ne m'ont pas informé, ils ne m'ont pas préparé... Ça fait 20 ans ! Maintenant ils nous donnent une formation de 12 mois. Alors on y croit pas du tout.

— B. : Et puis s'ils avaient accepté une vraie insertion des immigrés, et le droit au vote pour les élections municipales, eh bien !... peut-être qu'on ne demanderait pas à partir. Parce qu'enfin on aurait le droit au moins à s'exprimer et tout ce racisme peut-être qu'il n'existerait pas... Parce qu'enfin l'extrême-droite... enfin oui... la droite, elle tire des voix sur le dos des immigrés.

— Le M.L. : Mais les « Beurs », ils ont le droit de vote et ce n'est pas pour autant qu'ils se sentent vraiment intégrés. Mais que penses-tu des enfants qui vont se retrouver dans ton pays avec une culture française ?

— A. : Puisque la France n'accepte pas notre insertion... eh bien, nos enfants ne seront pas vraiment bien insérés non plus.

— Le M.L. : Je pense que la lutte va être dure parce que je sais pas si tu as entendu la prime de retour que Mauroy propose : 20 000 à 40 000 F ! C'est loin de ce que vous demandez.

— B. : C'est-à-dire que pour l'instant Mauroy, il est en train de faire ce qu'on appelle le dictateur, si on veut. C'est bien le mot, dictateur ! Parce que moi si j'avais été français j'aurais toujours voté à gauche. Mais là avec ce qu'il a fait, ce qu'on vient de voir... je suis étonné de voir un gouvernement socialiste accorder des licenciements aussi facilement, et nous envoyer les C.R.S. Pourtant ils savent bien, les camarades français, que ce que nous demandons est légitime, mais avec la position du gouvernement cela fausse tout.

— Le M.L. : Que penses-tu de l'attitude des organisations syndicales et notamment de celle de la C.G.T. qui a plus ou moins négocié les licenciements ?

— B. : Un peu embarrassé ! A mon avis, je trouve que toutes les positions qui ont été prises par la C.G.T. jusqu'à présent était plutôt bonnes, mais il faudra malgré tout une union, avec la C.F.D.T.... Il faut une union parce que la base c'est les licenciements et il faut avant tout les éviter.

— A. : Moi, je crois qu'au niveau de la Confédération de la C.G.T., elle a négocié les licenciements avec le gouvernement. Et c'est ça qui fait le mécontentement des travailleurs qui sont vraiment vifs. Les travailleurs sentent que la C.G.T. les a trompés ! Et de ce côté-là les travailleurs ne sont pas contents du tout, du tout. Parce qu'on a entendu l'interview de André Sinjon qui a dit que l'accord avec le gouvernement était positif, et pour nous, cela ne l'était pas, pas du tout. Et sur le fait que c'est un gouvernement de gauche, élu par les travailleurs, et qu'il a accordé les licenciements pour virer les travailleurs ! Pour nous c'est pas un gouvernement de gauche ça !

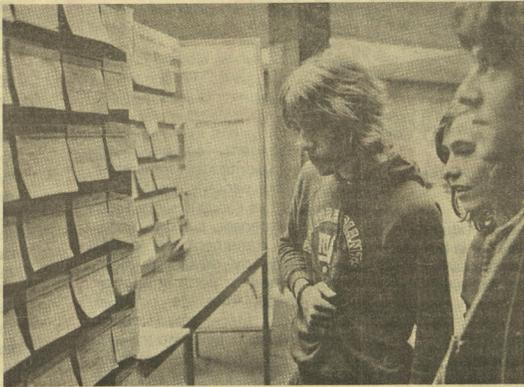
— B. : Parce que dans cette lutte, il y a eu beaucoup de division chez les travailleurs, parce que vous savez un gouvernement de gauche, des syndicats de gauche... on comprend, il y a quand même eu un petit truc entre les deux, quoi !

Mais il faudra que les travailleurs prennent les choses en main eux-mêmes. C'est ce que nous, immigrés, on essaie de faire. On essaie de s'unir le plus possible, parce que même si les syndicats nous lâchent, nous on lâchera pas, on va pas lâcher.

La sono de la C.F.D.T. s'approche et couvre nos voix. Puis suivent les traductions en arabe. Il est maintenant 8 h 30, le B3 s'anime.

L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

CHEZ les jeunes, la sous-prolétarisation bat son plein. La moitié d'entre-eux n'ont aucune formation professionnelle. Quant à l'école, elle produit de plus en plus d'analphabètes. Pour faire face à cette situation, le gouvernement a mis sur pied un dispositif d'insertion s'appuyant notamment sur le secteur associatif. Des stages ont été créés. Il s'agit de remettre le jeune à niveau, de le sensibiliser aux problèmes de la vie quotidienne (contraception, papiers administratifs, etc.) et de le préparer à choisir sa voie. Certes, sur le plan psychologique et humain, des résultats sont possibles. Et quand on a l'occasion de sortir un jeune de sa merde, ce n'est pas à négliger. Mais il ne faut pas se faire d'il-



lusions. Bien souvent, ces stages n'aboutissent pas à grand chose. Soit le jeune rentre en qualification (15% d'entre-eux sont dans ce cas), soit il trouve un petit boulot merdique, soit il retrouve l'univers du chômage. Je ne parle même pas de ceux dont la vie n'a été jusqu'à maintenant qu'une longue série d'échecs. Pour eux, c'est le point de non-retour. Complètement marginalisés et très perturbés, ils ne connaîtront jamais la fin de leur stage. De toute façon, il n'y a pas de solution miracle. Le marché de l'emploi, notamment, n'est pas extensible. En fait, avec ces stages, le gouvernement se donne bonne conscience. Tout en adaptant de plus en plus la formation aux besoins du système capitaliste (stages de polyvalence), il évite au chômage de croître trop rapidement, il occupe les jeunes une partie de la journée, leur offre un petit pécule pour qu'il ne soient pas obligés d'aller le piquer et les fait patienter jusqu'au service militaire.

Eric Benoît
Gr. B. Broutchoux

PREMIER BILAN D'INACTIVITÉ DU S.N.E.S.

A la veille des vacances de Noël, le S.N.E.S. a consulté ses adhérents : « Compte tenu de la gravité des problèmes et pour donner à l'action toute son ampleur, pour que chacun puisse prendre en toute connaissance de cause ses responsabilités, la commission administrative décide d'organiser une consultation nationale des personnels et des sections. » Il y avait longtemps qu'une déclaration du S.N.E.S. n'avait été si violente et si résolue ; en effet, le premier trimestre a été à peine marqué par les campagnes syndicales et pourtant, il y en a eu : la semaine nationale d'action du 20 au 27 octobre sur l'investissement éducatif et la quinzaine de la surveillance... 3 semaines d'action en 3 mois, on pourrait penser que les enseignants sont combattifs ! Mais nous n'en sommes malheureusement pas là, les semaines d'action du S.N.E.S., quand elles ne sont pas purement et simplement ignorées, sont juste l'occasion d'écrire aux élus locaux de gauche pour se rappeler à leur bon souvenir !

Au vu de ce premier trimestre, on peut tirer quelques conclusions sur la façon dont le S.N.E.S. prétend agir : le dernier congrès avait fait apparaître un certain flottement parmi le courant majoritaire « Unité et Action » (U.A.), causé surtout par l'hostilité des profs au projet Legrand et d'autre part la volonté du S.N.E.S. de ne pas faire de vagues vis-à-vis du gouvernement de gauche. La direction U.A., forte tout de même de plus de 50% des votes des syndiqués, a donc repris les choses en main : son

premier souci est de garder l'entier contrôle sur les responsables locaux et académiques. Ainsi, en début d'année, la direction nationale a fait parvenir dans tous les établissements scolaires des « panneaux syndicaux prêts à poser », une façon de montrer au secrétaire de la section que son syndicat s'occupe de ses problèmes locaux, mais c'est surtout un moyen d'éviter que, faute d'activité de la majorité U.A., le panneau syndical soit investi par les tendances minoritaires. Les semaines d'action évoquées précédemment résultent de la même démarche, elles permettent d'éviter tout débordement à la base, tout en donnant à cette base l'impression qu'elle défend ses intérêts. Notons tout de même que la dernière journée d'action du S.N.E.S. était un rassemblement à Paris, un mercredi après-midi, c'est-à-dire hors du temps de travail !

Voyons maintenant ce qu'il en est de la consultation lancée par la direction du S.N.E.S. ; il s'agit en fait de deux questions : « sur quelles revendications le S.N.E.S. doit-il mettre l'accent ? » et « quel dispositif d'action ? ». Afin que les syndiqués ne répondent pas à tort et à travers, et ne citent pas des revendications enseignantes que le S.N.E.S. ne reprend pas à son compte, la commission administrative a pris soin de rappeler au verso du questionnaire quelles étaient les revendications du S.N.E.S. On voit que cet embryon d'action s'inscrit parfaitement dans le cadre des précédentes. Néanmoins cette consultation pose un autre problème : comment se fait-il qu'une direction syn-

dicale mise en place au dernier congrès, donc investie d'un mandat, n'applique pas ledit mandat et préfère au contraire se retrancher derrière la responsabilité des syndiqués ? En effet, il est hors de question de parler de la mise en place de la démocratie syndicale au vu de cette consultation, le S.N.E.S. en est bien loin. Citons par exemple la désignation des délégués au congrès national qui se fait, non pas dans les congrès académiques, mais au sein de chaque tendance, curieuse façon de faire s'exprimer l'ensemble des syndiqués... rappelons aussi que le congrès n'a lieu que tous les deux ans, que le dernier a refusé de prendre position sur l'action à mener au dernier trimestre, remettant la décision entre les mains de la commission administrative deux mois après. Ces exemples montrent que le S.N.E.S. évite au maximum la confrontation avec les syndiqués ; la consultation n'est qu'un faux-semblant de démocratie et, aussi, en cas d'échec de la lutte qui peut en sortir, un moyen pour la direction de se dégager de toute responsabilité.

Nous n'avons ni à remplir ni à faire remplir ce questionnaire où il nous faut choisir parmi six revendications, mais à nous battre sur les revendications qui nous semblent légitimes avec les moyens que nous choisirons ; à la direction syndicale de prendre position et d'agir dans le cadre de son mandat !

Nelly
Gr. de Rouen

LA SOCIÉTÉ FACE À SES DÉLINQUANTS

LE rapport de la Commission des maires sur la sécurité, dit rapport Bonnemaison, du nom de son président, a apporté au gouvernement, sur sa demande, réflexions et propositions concrètes pour enrayer le développement du sentiment d'insécurité et stopper la petite délinquance.

Malgré quelques remarques intéressantes, l'ensemble de ce document n'a rien de très réjouissant. Il entérine en effet le déclin d'un mouvement associatif qui voit se restreindre progressivement toute son autonomie. Sous couvert de décentralisation, les instances régionales et les municipalités s'accaparent le monopole de l'action sociale. « fini le règne de l'administration, il faut traiter les problèmes de délinquance à l'échelle humaine » déclare un inspecteur de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales. C'est vrai, mais remplacer l'iceberg administratif par une clique d'adjoints au maire, ce n'est pas la solution. Les travailleurs sociaux

commencent à s'en apercevoir. Car, s'emparant de quelque chose sur lequel ils n'avaient pas prise jusqu'à maintenant, les élus locaux ont décidé de tout régenter, à commencer par les professions d'animateur et d'éducateur dont la « prolifération anarchique a abouti au corporatisme et au gâchis financier » (sic).

Un peu partout, donc, se mettent en place des conseils communaux de prévention. Quelle sera leur fonction ? Maître Descamps, socialiste, membre du Syndicat des avocats de France en donne un aperçu. « il y a ceux qui agissent et ceux qui se proposent de réfléchir » déclare-t-il lors d'un interview. Cela est d'autant plus grave quand on sait que la police est partie prenante de cette opération. Encore qu'il s'agisse là, de flics new-look, puisque leur participation aux différents centres de loisirs et d'animation s'accroît de jour en jour. En fait, c'est dans cet esprit boy-scout que réside le vrai danger. L'arrivée des socialistes au pouvoir



s'est accompagnée en effet d'une volonté de consensus, de réformisme social et de cogestion à tous les niveaux. Finie la lutte des classes, tout le monde est gentil, loubards et C.R.S., mains dans la main ! A ce propos, il n'est pas rare d'entendre ici et là, un « jeune commissaire Moulins » déclarer qu'il se sent l'âme d'un travailleur social. Inversement, après une petite période d'adaptation, les jeunes se font très bien à la présence des flics ; il faut dire que ces derniers sont souvent de très bons sportifs.

Cette politique sociale d'intégration arrivera-t-elle à ses fins ? Rien n'est moins sûr, car il semble bien qu'aujourd'hui ni la prévention ni la répression ne peuvent venir à bout d'un mal qui puise ses sources au plus profond de la crise économique et morale que nous connaissons. La jeunesse a le mal de vivre. Violence, haine, désespoir... autant de plaies sur le corps de cette société pourrie.

Eric
Gr. B. Broutchoux

Le problème de la « déviance », de la « criminalité » dans une société libertaire, ainsi que les moyens d'y faire face pour nous anarchistes a une valeur centrale, dans la mesure où il se présente comme un cas limite « ou prétendu tel ».

Il s'agit en effet à travers cette question non seulement de répondre à un certain nombre d'objections que l'on peut qualifier de « vulgaires », mais aussi d'une manière plus générale à dire d'une organisation sans Etat ni loi ni aucune autre contrainte économique ou morale.

Certes nous sommes conscients que si, même une société anarchiste ne saurait pas pour autant tolérer en son sein des institutions ou des organismes de contrôle ou non, sans se nier elle-même.

Contrairement aux autoritaires, nous considérons l'exercice de la vie en société, mais encore comme étant une chose sou- haitable et imprescriptible. Il serait cependant erroné de notre part de nous en tenir à ce constat.

Puisque toutes sociétés a ses déviants, et celle anarchiste ne saurait donc échapper à la règle, et que la protection des membres d'une collectivité humaine si ce n'est pas un devoir c'est au moins un droit, comment des individus ou des grou- pes se défendent des atteintes et des abus qui pourraient s'exer- cer contre eux ?

Faut-il quand même préconiser en toutes circonstances tou- te la liberté, toujours rien d'autre que la liberté, même pour ses

ennemis ? Même pour ceux du prolétariat ou du genre humain ? Liberté pour tous ceux qui commettent des actes « antisociaux » Pour les « monstres » aussi ? Faut-il le laisser faire ou bien exis- tance et pour quels motifs ?

Voilà des questions auxquelles on est tenu de répondre et pour lesquelles on ne peut pas se borner à rester dans le vague général.

Plus que jamais nous pensons avec Fabri, Malatesta, Ber- neri (pour ne citer que ceux-là) que les problèmes de la cons- truction d'une société libertaire doivent être affrontés de face, sans faux-fuyants, en s'efforçant de proposer dans la mesure du possible des solutions concrètes même si limitées, plutôt que de se en remettre aux lendemains brumeux de la révolution sociale. Ainsi, tout travail qui s'efforce si peu soit-il d'apporter des matériaux nouveaux d'analyse ou des précisions dans ce but ne peut-être que le bienvenu (1).

Cependant, nous pensons aussi que dans cet exercice péni- leux de réactualisation et d'approfondissement de la pensée libertaire, il faut garder l'esprit lucide.

Ainsi, en ce qui concerne la question de « la criminalité » (mais ce discours a à nos yeux une portée plus générale), « pour dangereux de notre part, si par « excès de réalisme », « pour sortir de l'utopie », que l'on finisse par proposer comme moyen pour « assurer la sécurité » des solutions qui en dernière ana- lyse ne rompent pas fondamentalement avec les systèmes actuels de contrainte sociale.

Globalement, on peut dire que la majorité des camarades qui se sont penchés sur la question ont mis l'accent surtout jus- qu'à maintenant, sur des modal- ités de traitement de la dé- viance ou du déviant à partir de ce que l'on pourrait appeler des mécanismes de contrôle informel. Mécanismes visant à remplacer la peine ou le juge- ment par une sorte de pres- sion morale exercée par tous les membres de la commu- nauté. En bref, une gestion col-

et de coopération réciproques, rendant ainsi superflu, par la pra- tique de la solidarité, toutes for- mes de contraintes institution- nelles.

● **Le traitement de la déviance**

L'optimisme positiviste de cette approche s'accompagne dans les faits de la sous-esti- mation de la défense de la com- munauté libertaire tout court.

Ainsi, nous pensons que le problème de la déviance et des

sanctions éventuelles que pour- rait encourir des individus ou des groupes ayant commis des actes répréhensibles pour la communauté entière, ne sau- raient être escamoté ou niées, et doivent être affrontées en tant que telles.

Cela dit, pour nous, le « tra- tement » du transgresseur et des moyens à mettre en œu- vre ne saurait se poser dans les mêmes termes que pour des autoritaires. Elle ne doit être abordée ni sous un an- gle juridique ni moral, mais tout au plus en terme de défense du corps social. Il ne s'agirait ni de punir ni de venger la société, mais seulement de faire en sorte que cessent les at- teintes portées contre elle ; c'est- à-dire en dernière analyse, du maintien des conditions permet- tant l'existence de la société libertaire.

● **Des limites du néo-réalisme anarchiste**

A cet égard, encore plus dan- gereux pour nous anarchistes serait, par soucis de coller à la réalité des choses, effrayer nous- mêmes par l'idée d'un déchai- nement d'une « liberté sauvage »,

de reprendre à notre compte, ou de rentrer dans une logique qui poursuivent d'une manière ou d'une autre les formes ré- pressives du vieux monde.

Dans ce domaine, comme d'ailleurs dans tout autre, le dan- ger majeur auquel nous, anar- chistes, sommes exposés, ce n'est pas d'en faire trop, mais de ne pas en faire assez [... de reculer devant l'ampleur de la tâche, et de ne pas oser opé- rer le moment venu des réfor- mes vraiment radicales qui se situent résolument au-delà d'une logique autoritaire quelconque.

Il s'agit en effet non seule- ment de supprimer les insti- tutions juridiques actuelles (poli- ce, prison, magistrature, asile) mais plus encore de faire en sorte qu'ils ne se reconstruisent pas sous une forme à peine déguisée.

La sécurité est sans doute un désir légitime et un besoin primordial. Est-il nécessaire de faire remarquer que si nous sommes anarchistes c'est juste- ment parce que la société telle qu'elle est à l'heure actuelle n'assure pas la sécurité de ses membres ? En aucun cas cepen- dant nous ne pourrions nous faire les promoteurs, sous un prétexte quelconque, dans une société libertaire, du maintien ou de la constitution d'orga-

ni ne peuvent pas être lachés dans la nature ») trop proches de nous pour qu'on s'attarde là-dessus, dans *Le meilleur des mondes* Huxley, il nous est don- né une description assez con- vaincante de ce que pourrait être ces lieux de vie, où des gens « inassimilables » sont libres de faire ce qu'ils veulent, mais « au-delà de barrières sévè- rement contrôlées ».

On le sait, le chemin de l'an- fer est pavé de bonnes inten- tions. Mais, nous autres anar- chistes, nous croyons justement avoir trouvé la clef des erreurs passées, présentes, et... futures, dans lesquelles ont encouru les réformateurs sociaux : ne pas avoir assez cru dans la li- berté.

Et si contrôle social doit bien y avoir, celui-ci ne pourrait être que ponctuel, au coup le coup, selon les circonstances et les nécessités du moment, mais qui ne fasse appel à aucun mé- canisme de ségrégation ou d'en- fermement, même s'il prend l'allure d'un traitement « en dou- ceur » ou de rééducation du déviant.

En effet, toute idée de « thé-

appropriées à prendre, se de- mander à qui et pourquoi elles seront appliquées. En effet, qu'est-ce un déviant, un crimi- nel dans une société sans classes ni Etats ? Déviant et criminel par rapport à quoi ?

Il ne faut pas oublier à cet égard qu'un acte ou un compor- tement est « déviant » dans la mesure qu'il porte atteinte à des valeurs communes. Les anar- chistes devraient-ils sanctionner celui qui refuse le système de valeur libertaire, ou qui garde un souvenir trop vif de l'ancien régime ? Bien sûr que non ! Au fait, en parlant de besoin de sécurité, d'autodéfense du corps social et des moyens d'y parvenir, les compagnons ne visent que les actes dits anti- sociaux. Parmi les « actes dé- viants » sont seuls jugés repré- hensibles, ceux qui s'attaquent directement aux conditions mêmes de la vie sociale.

Faut-il cependant souligner comment il est difficile de don- ner une définition de ce qu'est une action antisociale et des

dangers que de telles généra- lisations peuvent faire courir à la liberté individuelle tout court ?

Il existe bien entendu une sorte de seuil, de niveau minimal, d'atteinte portée aux autres mem- bres d'une collectivité (comme l'assassinat ou le viol, actes antisociaux par définition) au- delà duquel les intérêts de celle- ci sont en jeu et qui donc néces- site une réponse « appropriée » de sa part. Mais ce seuil de violence primaire, lui-même, et l'histoire est là pour nous l'en- seigner, peut-être plus ou moins extensible. Malheureusement, il n'y a pas d'actes anti-sociaux en soi, et croire pouvoir cir- conscrire les comportements dé- viants (et la juste riposte de la société) au simple exercice di- rect et injustifié de la violence sur des êtres vivants ou sur des biens collectifs, n'est pas forcément un critère opérationnel.

Le problème de la sécurité en société anarchiste n'est pas seulement de savoir comment se prémunir des fous, des sadiques déchaînés, des monstres. D'abord ils sont rares, et il ne mordent pas toujours ! En tout cas, leur traitement ne nécessiterait pas l'existence de corps spécialisés.

N'oublions pas non plus que chaque société a les monstres qu'elle mérite... alors ?

Aborder la question sous cet angle-là nous paraît de toute façon une manière bien « ré-

me étant forcément des « désé- quibrés » auxquels il faut faire comprendre les raisons pour lesquelles ils se sont mis en contradiction avec eux-mêmes et leur environnement.

Le déviant de ce point de vue est forcément une anoma- lie et, il est donc « juste » et nécessaire que la société le traite en tant que tel.

Or raisonner à partir de telles abstractions n'a pas, pour nous, beaucoup de sens et ne peut que nous conduire dans la dou- ble impasse de « l'exclusion » ou du traitement du déviant dont nous avons montré les limites.

● **Le pari de la liberté**

Toute société a ses déviants, ses luttes, ses violences et ré- pétitions, la société anarchiste aura aussi son lot à elle. Et nous pensons qu'il serait inutile et dan- gereux de courir derrière, ou de viser dans l'abstrait, la réa- lisation d'une société parfaite, « sans crime », dans la mesure où toutes les actions préventives ou coercitives, qu'on envisagerait, ne pourraient par définition ré- soudre quoi que ce soit.

La déviance n'est pas un simple résidu des contradictions actuelles, un « déchet » qu'il se- rait possible de réabsorber petit à petit. Convaincus avec Proudhon que le conflit, l'antagonisme, bref « le mal » ne sont pas for- cément destinés à disparaître, la déviance ne peut pas, et ne

généralisée. De ce point de vue, nous pensons que l'on puisse parler de normalité de la trans- gression en société anarchiste et non pas d'anomalie.

Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'il n'y aurait de garan- tie d'aucune sorte et que cha- cun serait à la merci de l'autre. Mais le droit d'autodéfense de la société, la réaction légitime du corps social, ne pourrait se concevoir que si circonscrite, si possible, aux seuls domaines où il y aurait eu manquement à des engagements librement contractés.

Débarassés de leur approche abstraite, ne devraient concer- ner à la limite que des ques- tions pour lesquelles des indi- viduals ont contracté des enga- gement directs.

Il s'agirait de préconiser une sorte de *modus vivendi* sur des bases contractuelles et fédéra- tives qui fixeraient ou délimi- teraient les droits et devoirs de chacun. Pacte ou contrat des- quels seraient exclus tout juge- ment moral et autour desquels il serait possible de réaliser un embryon de droit contractuel substituant le principe de la pu- nition par celui de la restitution- réparation des dommages pro- voqués.

De toute façon la seule force autoréglatrice de la société ne saurait être que la liberté elle- même.

Nous autres, anarchistes, pre- nons le risque de la liberté.

● **Qui est fou ?**

En tout état de cause, nous pensons qu'un discours sur la déviance en société anarchiste ne pourrait se passer de l'ana- lyse elle-même du concept de déviant ; et avant de commen- cer par envisager les mesures

me étant forcément des « désé- quibrés » auxquels il faut faire comprendre les raisons pour lesquelles ils se sont mis en contradiction avec eux-mêmes et leur environnement.

Le déviant de ce point de vue est forcément une anoma- lie et, il est donc « juste » et nécessaire que la société le traite en tant que tel.

Or raisonner à partir de telles abstractions n'a pas, pour nous, beaucoup de sens et ne peut que nous conduire dans la dou- ble impasse de « l'exclusion » ou du traitement du déviant dont nous avons montré les limites.

● **Le pari de la liberté**

Toute société a ses déviants, ses luttes, ses violences et ré- pétitions, la société anarchiste aura aussi son lot à elle. Et nous pensons qu'il serait inutile et dan- gereux de courir derrière, ou de viser dans l'abstrait, la réa- lisation d'une société parfaite, « sans crime », dans la mesure où toutes les actions préventives ou coercitives, qu'on envisagerait, ne pourraient par définition ré- soudre quoi que ce soit.

La déviance n'est pas un simple résidu des contradictions actuelles, un « déchet » qu'il se- rait possible de réabsorber petit à petit. Convaincus avec Proudhon que le conflit, l'antagonisme, bref « le mal » ne sont pas for- cément destinés à disparaître, la déviance ne peut pas, et ne

généralisée. De ce point de vue, nous pensons que l'on puisse parler de normalité de la trans- gression en société anarchiste et non pas d'anomalie.

Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'il n'y aurait de garan- tie d'aucune sorte et que cha- cun serait à la merci de l'autre. Mais le droit d'autodéfense de la société, la réaction légitime du corps social, ne pourrait se concevoir que si circonscrite, si possible, aux seuls domaines où il y aurait eu manquement à des engagements librement contractés.

Débarassés de leur approche abstraite, ne devraient concer- ner à la limite que des ques- tions pour lesquelles des indi- viduals ont contracté des enga- gement directs.

Il s'agirait de préconiser une sorte de *modus vivendi* sur des bases contractuelles et fédéra- tives qui fixeraient ou délimi- teraient les droits et devoirs de chacun. Pacte ou contrat des- quels seraient exclus tout juge- ment moral et autour desquels il serait possible de réaliser un embryon de droit contractuel substituant le principe de la pu- nition par celui de la restitution- réparation des dommages pro- voqués.

De toute façon la seule force autoréglatrice de la société ne saurait être que la liberté elle- même.

Nous autres, anarchistes, pre- nons le risque de la liberté.

● **La criminalité problème social**

Le discours des anar- chistes par rapport à la déviance peut être consi- déré comme étant à la fois riche en perspectives nouvelles de convivialité qu'il laisse entre- voir, mais relativement « pauvre » par rapport aux solutions pra- tiques qu'il fournit.

Traditionnellement, il faut recon- naître que celle-ci est une ques-

tion qui a toujours soulevé dans nos rangs de délicats problèmes d'interprétation. Il serait sans doute possible, comme l'a fait Marconi, un auteur italien, dans un livre paru il y a quelques années (1), de faire remarquer un certain nombre d'ambiguïtés et même parfois de constater l'existence de divergences à ce propos parmi les compagnons.

Schématiquement, on peut dire que l'ensemble des auteurs libertaires se sont toujours essen- tiellement efforcés de montrer d'un côté le caractère social de la criminalité et de l'autre l'aspect inefficace, nuisible et

Pour nous anarchistes, il ne saurait y avoir de meilleur remède contre la « criminalité » que de s'attaquer aux causes qui l'ont engendrée.

Le crime, ayant une origine sociale, une fois réformée la société et supprimée les causes intrinsèques de violence et de désordre, en tant que reflet de l'état des choses actuelles, est destiné à disparaître aussi.

N'existant plus dans une société libertaire, ni l'exploitation ni l'Etat, la plupart des motifs générateurs de crimes vient à déprimer de lui-même. Par contre, il se créerait à la place, une société qui saurait trouver et déve- lopper des sentiments d'entraide

DEVIANCE ET PUNITION EN SOCIÉTÉ ANARCHISTE

ANARCHISTE

me étant forcément des « désé- quibrés » auxquels il faut faire comprendre les raisons pour lesquelles ils se sont mis en contradiction avec eux-mêmes et leur environnement.

Le déviant de ce point de vue est forcément une anoma- lie et, il est donc « juste » et nécessaire que la société le traite en tant que tel.

Or raisonner à partir de telles abstractions n'a pas, pour nous, beaucoup de sens et ne peut que nous conduire dans la dou- ble impasse de « l'exclusion » ou du traitement du déviant dont nous avons montré les limites.

● **Le pari de la liberté**

Toute société a ses déviants, ses luttes, ses violences et ré- pétitions, la société anarchiste aura aussi son lot à elle. Et nous pensons qu'il serait inutile et dan- gereux de courir derrière, ou de viser dans l'abstrait, la réa- lisation d'une société parfaite, « sans crime », dans la mesure où toutes les actions préventives ou coercitives, qu'on envisagerait, ne pourraient par définition ré- soudre quoi que ce soit.

La déviance n'est pas un simple résidu des contradictions actuelles, un « déchet » qu'il se- rait possible de réabsorber petit à petit. Convaincus avec Proudhon que le conflit, l'antagonisme, bref « le mal » ne sont pas for- cément destinés à disparaître, la déviance ne peut pas, et ne

généralisée. De ce point de vue, nous pensons que l'on puisse parler de normalité de la trans- gression en société anarchiste et non pas d'anomalie.

Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'il n'y aurait de garan- tie d'aucune sorte et que cha- cun serait à la merci de l'autre. Mais le droit d'autodéfense de la société, la réaction légitime du corps social, ne pourrait se concevoir que si circonscrite, si possible, aux seuls domaines où il y aurait eu manquement à des engagements librement contractés.

Débarassés de leur approche abstraite, ne devraient concer- ner à la limite que des ques- tions pour lesquelles des indi- viduals ont contracté des enga- gement directs.

Il s'agirait de préconiser une sorte de *modus vivendi* sur des bases contractuelles et fédéra- tives qui fixeraient ou délimi- teraient les droits et devoirs de chacun. Pacte ou contrat des- quels seraient exclus tout juge- ment moral et autour desquels il serait possible de réaliser un embryon de droit contractuel substituant le principe de la pu- nition par celui de la restitution- réparation des dommages pro- voqués.

De toute façon la seule force autoréglatrice de la société ne saurait être que la liberté elle- même.

Nous autres, anarchistes, pre- nons le risque de la liberté.

me étant forcément des « désé- quibrés » auxquels il faut faire comprendre les raisons pour lesquelles ils se sont mis en contradiction avec eux-mêmes et leur environnement.

Le déviant de ce point de vue est forcément une anoma- lie et, il est donc « juste » et nécessaire que la société le traite en tant que tel.

Or raisonner à partir de telles abstractions n'a pas, pour nous, beaucoup de sens et ne peut que nous conduire dans la dou- ble impasse de « l'exclusion » ou du traitement du déviant dont nous avons montré les limites.

● **Le pari de la liberté**

Toute société a ses déviants, ses luttes, ses violences et ré- pétitions, la société anarchiste aura aussi son lot à elle. Et nous pensons qu'il serait inutile et dan- gereux de courir derrière, ou de viser dans l'abstrait, la réa- lisation d'une société parfaite, « sans crime », dans la mesure où toutes les actions préventives ou coercitives, qu'on envisagerait, ne pourraient par définition ré- soudre quoi que ce soit.

La déviance n'est pas un simple résidu des contradictions actuelles, un « déchet » qu'il se- rait possible de réabsorber petit à petit. Convaincus avec Proudhon que le conflit, l'antagonisme, bref « le mal » ne sont pas for- cément destinés à disparaître, la déviance ne peut pas, et ne

généralisée. De ce point de vue, nous pensons que l'on puisse parler de normalité de la trans- gression en société anarchiste et non pas d'anomalie.

Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'il n'y aurait de garan- tie d'aucune sorte et que cha- cun serait à la merci de l'autre. Mais le droit d'autodéfense de la société, la réaction légitime du corps social, ne pourrait se concevoir que si circonscrite, si possible, aux seuls domaines où il y aurait eu manquement à des engagements librement contractés.

Débarassés de leur approche abstraite, ne devraient concer- ner à la limite que des ques- tions pour lesquelles des indi- viduals ont contracté des enga- gement directs.

Il s'agirait de préconiser une sorte de *modus vivendi* sur des bases contractuelles et fédéra- tives qui fixeraient ou délimi- teraient les droits et devoirs de chacun. Pacte ou contrat des- quels seraient exclus tout juge- ment moral et autour desquels il serait possible de réaliser un embryon de droit contractuel substituant le principe de la pu- nition par celui de la restitution- réparation des dommages pro- voqués.

De toute façon la seule force autoréglatrice de la société ne saurait être que la liberté elle- même.

Nous autres, anarchistes, pre- nons le risque de la liberté.

(1) Pio Marconi, *La Libertà selvaggia* Padova, 1979.

HONDURAS : OCCUPATION AMÉRICAINE

ENCADRÉ par trois pays « chauds » d'Amérique centrale — Salvador, Guatemala et Nicaragua —, le Honduras a été au cours de son histoire transformé en un bastion avancé de l'impérialisme nord-américain. Non seulement stopper les succès des luttes populaires, mais encore les anéantir, telle est la signification des 84 millions de dollars d'aide militaire octroyés par les Etats-Unis en 1983 au gouvernement de Tegucigalpa.

Une république bananière

Le Honduras, par l'importance de la présence des compagnies étrangères dès le début du siècle, peut être considéré comme une république « bananière ». Son histoire s'est identifiée aux intérêts des firmes américaines.

Jusqu'aux années quarante, la classe ouvrière hondurienne était limitée au secteur agricole orienté vers l'exportation, et au secteur minier, lui aussi sous contrôle d'entreprises américaines.

Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qu'un début d'industrialisation se met en place et qu'un secteur de services et d'administrations d'Etat commence à se développer. Mais la grande majorité des travailleurs connaissent toujours la précarité de la situation d'ouvriers saisonniers, journaliers, petits paysans... Le premier essor syndical date des années vingt, brutalement réprimé par la dictature alors en place. Il faut attendre 1954 pour qu'éclate la grande grève des ouvriers des bananeraies qui paralyse durant 69 jours la vie économique du pays. Les syndicats furent désormais

légalisés et ne cessèrent de prendre de l'importance malgré la main-mise gouvernementale sur leur direction.

En 1969, lors d'un puissant mouvement de paysans dont le principal moyen de lutte était l'occupation massive des terres, l'Etat hondurien trouva dans la confrontation armée avec le Salvador une issue pour obtenir un consensus national. Les contradictions sociales cédèrent ainsi le pas à l'« unité nationale ». L'armée en profita pour régler sa crise interne, épurer ses rangs, et pris le pouvoir en 1972.

Les militaires cherchèrent vainement un appui populaire, et mirent en place une réforme agraire qui avorta face à la coalition de la grande bourgeoisie commerciale et terrienne, des compagnies bananière et des militaires les plus conservateurs. Lié par les contradictions et limites de ce « réformisme militaire », acculé par l'extrême-droite, le gouvernement fut incapable de s'allier les secteurs populaires, malgré des manœuvres internes au mouvement syndical pour le rapprocher du pouvoir, et, en 1975, une dictature de fer s'abat sur le Honduras.

En 1979, le déficit de la balance commerciale atteignait déjà 300 millions de dollars et ne cesse d'augmenter depuis. La crise économique est en grande partie liée à une dénationalisation d'entreprises rachetées par des multinationales. Le capital étranger a ainsi transformé le Honduras en source permanente de profits immédiatement réexportés.

De nos jours, l'économie s'est un peu diversifiée avec la culture du café et l'apparition d'un

secteur industriel qui ne représente encore que 10% du revenu national ; mais il y a encore peu, l'exportation des bananes représentait près de 70% de la valeur totale des exportations. Le taux d'analphabétisme est encore de 79% dans ce pays dont la population est à 65% paysanne et survit avec des ressources dérisoires. Or, d'un point de vue économique et de l'avis des experts, la mise en place d'une importante infrastructure militaire américaine dans ce pays sous-développé ne fera qu'entraîner une nouvelle augmentation du coût de la vie alors que le chômage est déjà en progression spectaculaire.

Un camp retranché anti-insurrectionnel

Par sa répression intérieure, son aide aux anti-sandinistes nicaraguayens, par la croissante présence militaire américaine, le Honduras est devenu un foyer contre-insurrectionnel de premier plan.

La répression touche toutes les organisations populaires, syndicales et révolutionnaires. Les arrestations, détentions arbitraires, tortures, disparitions et exécutions sommaires se multiplient. Le gouvernement a créé en 1982 de nouvelles forces pour appuyer l'application de sa récente loi antiterroriste, définissant de nombreuses actions (telle l'occupation illégale de terre) comme actes terroristes.

Les réfugiés salvadoriens qui ont fui leur pays sont continuellement victimes d'harcellements et d'enlèvements dans leur camp par des commandos, avec la bienveillance du gouvernement hondurien. Ses propres forces participent « à l'occasion » à des opérations de « pacification » au Salvador. Le Honduras abrite sur son territoire les unités « contras » de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.) qui regroupent près de 12 000 hommes selon le Pentagone (dans la quasi totalité d'anciens somozistes) et dont la direction militaire est pratiquement assurée par la C.I.A.

Deux mille quatre cents soldats américains seront accueillis dès la mise en service de la nouvelle base militaire à Puerto-Castilla, au nord du pays. C'est en mai 83, lors d'une visite à Washington du chef de l'Etat hondurien, que l'accord a été ratifié. Pour ravitailler ces troupes fonctionne un véritable pont aérien entre les Etats-Unis et San-Pedro-Sula. De là, matériel, armements et munitions sont acheminés vers les autres points stratégiques : San-Lorenzo et Chaluteca sur la côte pacifique, Puerto-Castilla et Trujillo sur la côte nord et Palmerola au centre du pays où siège l'état-major qui supervise, entre autres, les manœuvres conjointes américano-honduriennes commencées début août 83 pour s'achever en avril 84. Un diplomate américain n'a pas hésité à déclarer en septembre dernier : « nous sommes en train de construire au Honduras un solide bastion », et de rajouter « nous avons compris que nous étions arrivés trop tard pour sauver le Nicaragua du communisme, le Salvador et le Guate-

mala de la guerre civile, maintenant il faut faire vite et en dur ». Trois nouveaux aéroports sont en construction ainsi que des bases navales pour parfaire l'infrastructure d'occupation américaine. Le Centre régional d'entraînement militaire (C.R.E.M.) de Puerto-Castilla sera permanent, a précisé récemment le secrétaire américain à la Défense. Pour cela, le nombre de conseillers passera de 62 à 120 pour l'entraînement anti-guérilla. Puerto-Castilla sera aussi le centre d'un projet plus global de la présence américaine dans la région. Le Pentagone envisagerait d'y transférer ses installations de Panama où sont stationnés en permanence 10 600 soldats.

Fin octobre 83, le quotidien hondurien *Tiempo* a révélé que son gouvernement avait remis à la commission Kissinger (destinée à élaborer une politique américaine à long terme en Amérique centrale) un document proposant de faire du Honduras soit un Etat associé des Etats-Unis, soit d'y maintenir indéfiniment des troupes dans l'éventualité d'une consolidation du régime sandiniste.

Cinq mille « rangers » et deux mille huit cents « marines » croisent au large des côtes honduriennes. Cette imposante présence est destinée à ralentir, voire stopper les livraisons de matériels militaires au F.M.L.N.-F.D.R. et de réaliser le blocus du Nicaragua en cas de décision d'intervention directe contre ce pays.

Les mouvements populaires

Comme dans tous les pays centre-américains, le mouvement populaire hondurien est sou-

mis à plusieurs facteurs qui freinent son développement : la faible diffusion des idées socialistes, l'influence de la hiérarchie cléricalle et la répression, acharnée et constante.

Si jusqu'à ces dernières années les organisations populaires avaient pu s'exprimer à peu près ouvertement, aujourd'hui la militarisation de la vie sociale rend leur apparition publique très difficile. Cette situation a par contre favorisé la création d'organisations politico-militaires.

En juillet 82, apparut le Front d'unité populaire, qui regroupe les organisations de travailleurs, paysans, enseignants, étudiants et des secteurs chrétiens. Celui-ci s'est donné comme objectifs :

- l'organisation, la mobilisation et l'éducation politique de tout le peuple ;
- la création d'une alliance ouvrière et paysanne ;
- la lutte pour un gouvernement populaire et démocratique. Ce dernier devant réaliser la nationalisation des principaux moyens de production et ressources, une réforme agraire ; l'accession du peuple à la santé, à la formation, à un habitat décent ; la lutte contre le chômage, l'analphabétisme, la corruption ; la fin de toutes formes de répression et la garantie des droits de l'homme.

Nous doutons qu'un gouvernement remplisse un tel programme dans sa totalité ! Pour l'instant, le peuple hondurien vit une réalité qui tient en un seul mot et que nous ne cesserons pas de dénoncer : l'impérialisme.

Jean-Claude
Gr. Kropotkine

RÉVOLTES EN TUNISIE



LA Tunisie est une illustration supplémentaire qu'indépendance nationale n'est pas synonyme d'émancipation du peuple. Les révoltes qui ont éclaté à la suite de l'annonce brutale d'une augmentation de 70% des pâtes et de la semoule, de 80 à 110% du pain, dans tout le pays, dénoncent l'antagonisme existant entre une classe dirigeante qui a favorisé l'émergence d'une élite financière et industrielle, cédant aux pressions du F.M.I., et le peuple, aux conditions de vie précaires, voire misérables est totalement exclu de quelconques responsabilités dans la gestion du pays.

Ce n'est pas la libéralisation du régime et la légalisation de partis — qui ne favorisera guère que la création d'une caste politicienne — qui remettra en cause une réalité que la violence armée, à nouveau à l'œuvre pour rétablir l'ordre, pourra difficilement dissimuler : il existe une lutte de classe en Tunisie. Quand des classes aux intérêts antagonistes sont confrontées dans une crise, la révolte sociale éclate et la houlette de Bourguiba a abandonné le paternalisme pour la répression.

L'U.G.T.T., l'organisation syndi-

cale tunisienne dont le caractère unitaire voudrait être remis en cause par Bourguiba au nom du « pluralisme » (voir M.L. n° 509) appellerait à une grève générale pour obtenir des augmentations de salaires compensant les hausses de prix annoncées.

Sous l'impulsion de la centrale syndicale, la révolte et les affrontements de rue pourraient donc se muer en revendications organisées sur un terrain de classe. Mais si les salariés obtiennent un rattrapage, qu'en sera-t-il pour les chômeurs (environ 300 000), les petits paysans, les artisans, les travailleurs précaires, les familles démunies... ?

Face aux attaques du pouvoir contre le pouvoir d'achat et la dignité du peuple (le système des aides mensuelles est une forme d'assistantat lié aux inégalités de la société de classes), la révolte a explosé. Que le peuple tunisien, évitant la récupération par des mouvements politico-islamiques essentiellement soucieux d'imposer leur terreur, se coordonne sur des bases qui lui soient propres pour, avec l'U.G.T.T., faire reculer le pouvoir.

Pascal SARIET

LA course Paris-Dakar exhale des relents colonialistes qui n'échappent pas aux Africains. Souverainement méprisées, les populations locales assistent en spectateurs à ce « grand cirque qui se joue sur le continent africain sans les Africains ». La vitesse de ce défilé de fric et de pub permet de mieux ignorer la précarité et la misère environnantes.

Un quotidien ivoirien n'hésite pas, non sans perspicacité, à comparer cette course et son infrastructure à un « dernier refuge pour les nostalgiques de l'Africa Korps » !



QUELLE PROTECTION CONTRE LES ARMES

SUISSE

NUCLÉAIRES ?

LE sous-sol helvétique est très riche en trous de toute sorte. Ces trous sont généralement aménagés en abri anti-atomiques (parfois aussi en coffre-forts). J'ai déjà abordé dans un précédent article sur la protection civile quelques points relatifs aux abris (voir M.L. n°508), et c'est pourquoi ces lignes seront uniquement consacrées à leur efficacité. Les abris destinés à l'armée (les Alpes, en particulier, sont un véritable Comté, avec aéroports militaires souterrains et tout ce qu'il faut pour une armée), ainsi que les abris anti-atomiques aménagés en hôpitaux (un tous les 50 km., parait-il) ou pour les secours (pompiers, équipes de déblaiement...) seront laissés également de côté : je n'aborderai que le cas des abris enterrés sous les maisons ou les bâtiments publics et destinés à recevoir la population valide.

Il est bien entendu difficile d'évaluer exactement l'efficacité de ces abris, tant elle dépend de différents facteurs : forme du conflit, puissance et type d'armes, conditions atmosphériques, situation géographique, etc. Voyons donc quelles seraient les chances de survie en cas de conflit nucléaire en tenant compte autant que possible des effets des armements atomiques.

Rayonnement calorifique

L'énergie calorifique libérée par l'explosion d'une bombe atomique est importante. Ce sont ses premiers effets meurtriers puisque ce rayonnement se propage à



la vitesse de la lumière. Une bombe de 1 Mt produit ainsi des brûlures du 3^e degré à des personnes à découvert placées à 8 km. du lieu de l'explosion et du 1^{er} degré à celles placées à 11 km., ainsi que des incendies sur une surface de 250 km² pour autant qu'il y ait des matériaux combustibles. Les forts vents, dont la vitesse peut-être évaluée à quelques centaines de km/h., attisent les incendies et provoquent ce que l'on appelle des « tempêtes de feu », pouvant durer plusieurs jours. L'oxygène disparaît, et les personnes qui ne seraient pas mortes par brûlures périraient par asphyxie. En ce qui concerne les abris, il semble bien qu'ils offrent une relativement bonne protection contre l'onde de chaleur, même à une faible distance (de l'ordre de 400 à 1 000 mètres). Par contre si, comme c'est probable, l'incendie en surface dure plusieurs heures, voire plusieurs jours, les occupants finiront grillés comme dans une cocotte-minute. Enfin, l'air disponible dans un abri hermétiquement fermé est suffisant pour une petite dizaine d'heures au mieux... mais comme il y a de fortes chances que l'incendie dure plus longtemps, les occupants peuvent également périr par asphyxie, surtout que les filtres sont inefficaces contre les effets d'incendies car ils laissent passer le dioxyde et le monoxyde de carbone.

Onde de choc

C'est-elle qui détruit tout et provoque le vent violent. Notre bombe de 1 Mt explosant à 2 000 mètres d'altitude ne laisserait que des ruines dans un rayon de 5 km. L'onde de choc souterraine a les mêmes effets destructeurs qu'un tremblement de terre. Il semble bien que les abris n'offrent que peu de garanties quand ils sont placés à 5 km. du point de l'explosion, et quasiment aucune quand ils sont plus rapprochés. Ils sont en effet construits de manière à supporter une surpression de l'atmosphère (à part certains abris spéciaux comme les centres de commandement, les hôpitaux...), qui est justement la côte atteinte à 5 km. du lieu de l'explosion.

Rayonnement indirect

Les champs électromagnétiques provoqués par l'explosion endommageraient les circuits électriques et électroniques. Les réseaux de communication seraient donc mis hors service, et il n'y aurait plus moyen de savoir ce qui se passe au dehors ou dans les autres abris.

Retombées radioactives

Les filtres permettent bien d'atténuer l'irradiation directe, surtout qu'il est possible de couper momentanément la ventilation des abris. Manque de pot, il faudra refaire fonctionner la ventilation bien avant que les poussières radioactives aient disparu de l'atmosphère. Si les filtres retiennent l'essentiel, mais pas la totalité, de ces poussières, il n'en reste pas moins vrai qu'il est impossible de vivre dans un abri pendant des périodes très longues... il deviendra nécessaire d'introduire des sorties qui permettront sans doute l'introduction dans l'abri d'une certaine dose de radioactivité.

Les progrès réalisés du côté des armes chimiques et bactériologiques rendent également aléatoire la protection assurée par les filtres... chaque nouvelle arme nécessitant un filtre adapté. Mais comme on ne connaît pas toutes les joyusettes gardées secrètement en réserve par les grands du monde, et que de toute manière il y a un décalage entre le moment où une arme de ce type existe et le moment où l'on trouve la protection adéquate, l'abri risque de ne pas être bien efficace.

Les abris semblent par contre être plus efficaces en des lieux éloignés de l'explosion : les poussières radioactives sont en effet poussées par les vents, et, selon la topologie du terrain, ne tarderaient pas à recouvrir et à contaminer une très importante surface du territoire. C'est principalement dans ce cas que l'abri peut-être utile.

Quoi qu'il en soit, il est clair que les dégâts provoqués à l'agriculture ne permettraient pas une consommation pendant une durée assez longue (l'atoll de Bikini, utilisé pour les essais nucléaires américains, il y a 20 ans, est encore inhabitable).

Voies d'évacuation

La plupart des abris n'ont pas de voies d'évacuation suffisantes, permettant aux occupants de s'autolibérer. Il y a fort à craindre que les abris soient recouverts de ruines, et qu'il faille compter sur des aides extérieures... mais comment se passeront les opérations si les systèmes de communication sont hors d'usage ?

Problèmes humains

Enfin, après les aspects techniques, voyons les problèmes humains. Nous ne savons pas quelle est la capacité des personnes à rester enfermées dans un abri pendant de longues périodes, et dans les conditions d'une guerre nucléaire. Il y a pourtant gros à parier qu'apparaîtraient très rapidement des graves difficultés d'ordre psychique et relationnel rendant la vie dans l'abri insupportable.

Une expérience a été tentée il y a quelques mois, avec de grands renforts publicitaires, grâce à l'appui des médias : un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, muni d'un psychologue, a passé une semaine dans un abri. Mais peut-on considérer cette expérience comme valable si on sait que les circonstances extérieures sont « normales », que la claustrophobie est limitée, que les contacts avec l'extérieur sont gardés ? Par ailleurs, une autre expérience a semble-t-il été effectuée il y a une dizaine d'années, mais les phénomènes lors de cette expérience n'ont pas été publiés !

Scénarios pour l'apocalypse

L'efficacité des abris anti-atomiques est donc très relative, tant elle dépend de différents facteurs. Le principal étant bien entendu le type de conflit.

Le scénario minimum serait celui d'une guerre impliquant l'Europe, mais dont l'emploi des armes nucléaires « se limiterait » à la destruction d'objectifs tactiques, les grandes puissances limitant au maximum les dégâts afin de ne pas détruire complètement ni les structures économiques ni la population, conservant ainsi la possibilité pour le camp victorieux de s'approprier les marchés de reconstruction. Dans ce cas-là, il est probable que les abris anti-atomiques et toute l'organisation de la protection civile se révélerait d'une certaine efficacité.

Par contre, le scénario maximum, qui serait la guerre totale, prévoit la destruction complète de l'hémisphère nord. Dans ce cas, il est évident que les abris ne seraient d'aucune utilité.

Entre ces deux scénarios (lequel est le plus réaliste ?), la gamme est grande. Mais même si les grandes puissances choisissaient d'en rester au scénario minimum — qui de toute manière occasionnerait la mort de quelques millions ou dizaine de millions de personnes — une escalade est probable.

Les états-majors ont dans leurs tiroirs des dizaines de scénarios correspondant à tous les stades de guerre... ils servent sans doute de base lors des différentes négociations entre les dirigeants des Etats-Unis et d'U.R.S.S., comme par exemple celles de Genève sur les euro-missiles. Plusieurs sont d'ailleurs connus du public car il est important d'entretenir la peur au sein des populations... cette bonne vieille peur qui de toute éternité a favorisé les consensus nationaux, le renforcement des Etats et la prospérité des capitalistes ! Le récent film « The day after », passé sur les écrans de télévision aux Etats-Unis, en est un exemple.

Objectifs

Nous touchons là aux objectifs de la protection civile... car il est des objectifs avoués, qui sont la dissuasion et la protection, et des objectifs non-dits qui ne tiennent pas seulement aux sommes importantes injectées dans les entreprises de construction.

L'objectif inavoué mais peut-être primordial est la militarisation de la société. L'Etat helvétique, emboîtant le pas d'autres Etats, essaie de convaincre la population que son prochain conflit armé est inévitable, et qu'il sera atomique. Ainsi, peu à peu, la population s'habitue à cette idée. La peur, et l'espoir (ou l'illusion) de pouvoir survivre à un tel conflit, lui fait accepter plus facilement l'augmentation des crédits militaires et des privilèges de l'armée. D'autre part, le temps, l'énergie et l'argent dépensés pour mettre en place une protection civile dissuasive et efficace fait croire à la population que l'armée est une force de paix, et que le peuple est l'objet de sollicitudes spéciales de la part de ses gouvernants, ce qui ne peut qu'entraîner un regain de confiance envers l'Etat. Le fait que la population suisse est sans doute la mieux « protégée » du monde renforce encore cette thèse. C'est un des aspects de l'Etat-Providence !

En fin de compte, la protection civile est un moyen parmi d'autres de colorer de gris-vert la société et, en faisant miroiter l'apocalypse, de resserrer les rangs autour de l'Etat.

Ph. L. (Genève)

* Les informations concernant les effets des armes nucléaires sont tirées du *Rebrousse-Poil*, mensuel romand « d'action non-violente, d'écologie et de contre-information ».

QUAND LE BÂTIMENT VA...TOUT VA...



PARIS, JANVIER 1924 : ASSASSINAT DE DEUX ANARCHISTES

DÉPUIS le congrès, en septembre 1922 à Saint-Etienne, de la C.G.T.U. où la motion Besnard de défense d'un syndicalisme libre, autonome par rapport aux partis politiques a été battue par la motion Monmousseau, et surtout depuis celui de novembre 1923 à Bourges, les rapports des anarcho-sindicalistes et des anarchistes avec les communistes et leurs compagnons de route sont extrêmement tendus. Cette tension éclatera le 11 janvier 1924 dans le sang... celui des anarcho-sindicalistes.

Dans la salle de réunion de la Grange-aux-Belles, un des lieux historiques du syndicalisme parisien se tient à cette date, un meeting présidé par le « capitaine » Treint, fidèle porte-parole de la ligne bolchevique. Le sujet à l'ordre du jour est d'actualité : l'anarcho-syndicalisme. Treint, secrétaire général du P.C. après la démission de Frossard, toujours du bon côté lors des intrigues moscouitaires, ne brilla jamais, pour le grand stratège qu'il se croyait être, par sa finesse — il fut l'inventeur de la formule « plumer la volaille socialiste », désignation de la finalité du Front unique socialiste-communiste. Ainsi d'entrée de jeu, il attaqua violemment les anarcho-sindicalistes.

Evidemment de nombreux compagnons étaient venus assister au meeting et y apporter la contradiction, si besoin était. Pratique courante à l'époque. La regrettée May Picqueray fut de ceux-là et c'est son témoignage que nous reproduisons ici (1).

(1) Témoignage extrait de *May la réfractaire*, en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 60 F.

« A l'entrée, je rencontre Bernard, secrétaire du syndicat des gantiers. Il porte son grand chapeau noir et sa cape. Il n'est plus tout jeune, la soixantaine ? Impossible de le dire. A la tribune, le « capitaine » Treint déverse sa bile et attaque violemment les anarcho-sindicalistes.

Tout à coup une voix s'éleva, venant du fond de la salle, près de l'estrade, une voix qu'on connaît bien...

« Vive l'anarcho-syndicalisme ! »

suivi presque aussitôt d'un appel au secours :

« A moi, les copains ! »

C'est Boudoux, un militant du S.U.B. Les jeunes gardes qui protègent l'estrade lui tombent dessus à bras raccourcis.

Suivie de Bernard, je fonce vers le lieu de la bagarre, bousculant ceux qui se trouvent sur notre passage. Nous nous retrouvons une quinzaine de camarades dans ce coin, et

arrivons à dégager Boudoux. Avec les sièges des premiers rangs, dont nous avons chassé les occupants, nous faisons une barricade, et nous nous battons par-dessus, contre les jeunes gardes armés de matraques. Je suis venue les mains vides ; j'enlève ma ceinture de cuir, l'enroule autour de mon poignet et prends place dans la bagarre.

Près de moi, un grand gars vêtu de velours côtelé, portant casquette, joue des poings.

(...) Tout à coup, la voix de Treint ordonne aux jeunes gardes d'arrêter le combat.

« Arrêtez, cela suffit ! »

Les jeunes gardes s'écartent et, du podium, les balles partent et nous sifflent aux oreilles.

Dans la salle, c'est la panique, les gens fuient vers la sortie, ou se piétinent, les sièges sont brisés, les vitres aussi. Ce n'est pas beau à voir...

Dans notre coin, nous nous

comptons. Une quinzaine environ. Certains copains sont allongés sur le sol. Tout à coup, Poncet, que nous appelions « le plombier », s'écroule près de moi, le long du mur (insoumis, il vivait sous un nom d'emprunt, et je n'ai connu son véritable nom qu'après sa mort).

Je lui tapote la joue, croyant à un malaise.

« Mais May, je suis touché... »

Je ne vois rien. J'ouvre sa veste ; au-dessus de la ceinture, le sang coule... Il a deux balles dans le ventre. Puis il tombe sur le côté. On le transporte vite au dispensaire qui se trouve dans la cour, et, devant la gravité de son état on appelle l'ambulance de l'hôpital Saint-Louis, qui se trouve à deux pas. Il mourra dans la nuit.

Clot, ce grand garçon à casquette qui se trouvait près de moi pendant la bagarre, s'était élançé vers la tribune d'où partaient les coups de feu. Arrivé au pied de celle-ci, il s'écroule à son tour, tué d'une balle tirée de haut en bas, qui lui traverse la casquette et le crâne. Son corps sera enlevé par la police un peu plus tard.

D'autres camarades sont blessés. Charlot, le concierge de la salle C.G.T., de l'avenue Mathurin-Moreau, ancien charpentier en fer, qui boîte déjà à la suite d'un accident du travail, a une balle dans la cuisse. On évacue les blessés et ça discute dur sur ce qui vient de se passer.

A la faveur de la bousculade, et leur forfait accompli, T. et ses acolytes avaient quitté la salle. Celle-ci fut mise sous séquestre par la police accourue, Commissaire en tête.

Le lendemain, l'*Humanité* raconte les faits à sa façon et accuse les anarcho-sindicalistes d'être venus en force pour saboter la réunion et d'avoir uti-

lisé contre eux des armes à feu. Malheureusement pour eux, on ne trouve de trace de balles que dans le coin où s'étaient regroupés nos camarades, d'après les résultats de l'enquête, et toutes à hauteur d'homme.

Nous sommes convoqués à quelques-uns à la P.J. (on essaye de me faire dire le nom ou les noms de ceux qui ont tiré. Et pour cela tous les arguments sont employés). Ce n'est pas mon rôle de dénoncer qui que ce soit. Que le ou les coupables se dénoncent. Qu'ils aient le courage, ou que la police dont c'est le travail, les démasque. Il n'y a jamais eu d'arres-

tation, ni d'inculpation...

Je rencontrais un des tireurs presque chaque jour et le traitais d'assassin. Il ne bronchait pas, mais est-ce le remords ? Il me semblait que ses cheveux blanchissaient...

Les bolcheviks n'assassinent pas qu'en Russie !

Comble de cynisme, un délégué du P.C. alla trouver la famille Clot, présenta la chose à sa façon et le P.C. fit à Clot de magnifiques funérailles... après l'avoir assassiné !

Il fallait bien sauver la face ! »

May Picqueray



L'ANNÉE SYNDICALE 1924

QUELQUES années après la fin de la guerre de 14, l'unité syndicale du mouvement ouvrier français vole en éclats. Vont ainsi apparaître trois centrales syndicales d'importances inégales, la vieille C.G.T. réformatrice avec à sa tête Jouhaux, la C.G.T.U. dominée par les communistes, née en 1922 et la C.G.T.-S.R. anarcho-syndicaliste née en 1926.

Ce texte, aperçu de l'année syndicale 1924, que nous publions aujourd'hui a été écrit par Besnard pour l'Encyclopédie anarchiste, peu avant la transformation de l'Union fédérative des syndicats autonomes de France en C.G.T.-S.R. Pierre Besnard, né en 1886, cheminot au chemin de fer de l'Etat depuis 1909, nommé facteur en chef à la gare d'Auteuil en décembre 1919, fut révoqué pour faits de grève en mai 1920 lors de la grande grève, hélas sans résultat, des chemins de fer. En 1921, il devint secrétaire général du comité central des Comités syndicalistes révolutionnaires, créés en 1919 au sein de la C.G.T. et regroupant anarcho-sindicalistes, syndicalistes révolutionnaires et communistes. Après le congrès de Saint-Etienne de la C.G.T.U. nouvellement créée, où sa motion est repoussée par 848 voix contre 399, il fonde, fin 1922, pour sauver le syndicalisme de la mainmise communiste, le Comité de défense syndicaliste. Ce qui n'empêche pas les anarchistes et les anarcho-sindicalistes d'être à nouveau battus au congrès de Bourges en 1923, sur la question de l'affiliation à l'A.I.T.

« Pendant l'année syndicale 1923-1924, le Bureau de la C.G.T.U. et ses amis avaient considérablement ren-

forcé leurs positions. En dépit d'une opposition trop timide, trop timide, sans position doctrinale définie, qui se fit jour à la Commission exécutif et gagna à elle deux membres sur quatre du Bureau : Marie Guillot et Cazals, les communistes gagnèrent un terrain considérable. Ils avaient conquis presque toutes les Unions départementales, sauf la Loire, le Rhône et les Bouches-du-Rhône, ainsi que toutes les Fédérations, sauf le Bâtiment et les P.T.T.

Malgré les efforts inouïs des syndicalistes, dont l'homogénéité ne fut d'ailleurs pas la vertu dominante, les communistes triomphèrent définitivement. (...) Si les groupements syndicalistes révolutionnaires avaient été plus actifs, s'ils avaient su où ils allaient, il peut se faire, que l'écrasement eût été moins brutal et qu'une réaction devint possible. Ce ne fut pas le cas.

Après Bourges, où le triomphe du Parti communiste s'étalement cyniquement, le Bureau confédéral tenta d'enlever les derniers fortins syndicalistes.

Le Parti communiste entra alors carrément en bataille. Il était décidé à frapper un grand coup et, à cet effet, avec la complicité des dirigeants de la C.G.T.U. et de l'Union départementale de la Seine, il organisa un grand meeting de provocation à la Maison des Syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles, à Paris, qui eut lieu le 11 janvier 1924.

S'emparant sans vergogne du programme syndical, il démasqua toutes ses batteries.

Des camarades syndicalistes qui voulaient faire respecter le mouvement ouvrier et défendre son programme

furent roués de coups. Des équipes de décrocheurs professionnels, aux gages du Parti communiste, jouèrent du revolver. Deux des nôtres : Poncet et Clot furent tués, une dizaine d'autres blessés.

La colère monta chez les syndicalistes et le jour des obsèques des victimes, auxquelles participèrent de nombreuses délégations de province, se tint une Conférence de la minorité syndicaliste.

Une fois de plus, celle-ci manifesta son incompréhension, son impuissance en ne se séparant pas immédiatement des communistes.

Le temps fut mis à profit par ceux-ci qui, à part le Rhône, enlevèrent tout ce qui restait de forces syndicalistes et coupèrent en deux la Fédération du Bâtiment.

Comprenant enfin qu'elle n'avait plus rien à attendre, la minorité syndicaliste se réunit en Conférence les 1^{er} et 2 novembre 1924.

Toujours pour les mêmes raisons, elle ne sut pas prendre des décisions fermes. Elle convoqua et décida la constitution d'une organisation insuffisamment définie : l'Union fédérative des syndicats autonomes de France.

Cette organisation qui eût du recevoir l'adhésion de tous les Syndicats autonomes du pays ne put remplir sa tâche et redresser un mouvement à côté de la C.G.T.

Délaissée par ceux-là mêmes qui la constituèrent, mais n'y adhèrent jamais, elle mena une pauvre existence.

Pierre Besnard

LE PREMIER CABARET LIBERTAIRE EST NÉ

MÈME Bruant et Monthéus n'auront pas connu ça. Pauvre Couté ! Envolé sans avoir fréquenté « Le Trou noir ». Qu'importe, il le hantera désormais. Le Trou noir ? C'est l'événement tant attendu ! L'ouverture d'un nouveau « lieu » parisien, certes, mais surtout le premier bistrot à chansons, café-cabaret ou concert, libertaire, qui s'ouvre à Paris, et sans doute en France. Pour tout vous dire, les instigateurs sont issus de ce journal, de Radio-Libertaire, de la Fédération anarchiste ou sa mouvance. Le sigle de l'association (loi de 1901) qui s'en occupe ? L'A.N.A.R.C.H.I.E. D'ailleurs, plus personne ne se souvient de ce qu'il signifie.

Il n'est pas possible, ici, de comptabiliser tous les artistes, connus ou moins notoires qui parraineront également ce repaire d'anarchistes, à côté duquel l'ouverture du Centre Pompidou ne fut qu'une vaste rigolade. Sachez seulement que ce vendredi 13 (vive le rationalisme !), Louis Capart inaugurerà le bistrot dès 21 heures. Les lendemain et surlendemain, Jacques Florencie y viendra notamment redonner à Gaston Couté une place... légitime (mais non, Gaston, si on dit ça, c'est seulement pour te chahuter).

Il est important de préciser que les principes de tarification sont élaborés en totale concertation avec les artistes — il ne s'agit plus pour le cafetier d'opérer un racket sur les artistes et les consommateurs. Le prix demandé (35 F, consommation et spectacle inclus) en témoigne. Cela aussi est unique à Paris. Pour ce qui est de l'ambiance, comment vous la faire sentir... Pour toucher, de ses doigts toucher l'artiste, par exemple, il suffit de lui offrir un verre, au bar ou en salle ; on peut bien entendu apporter son manger, quoiqu'un plat unique soit en confection. Que dire ?... Imaginez la franche atmosphère d'un bouge de Macao associée au raffinement de la poésie discrètement soutenue par des arpèges et harmoniques ensorcelements, faut bien le dire. Ou encore le feu de camp qui fête la rencontre de Robinson et de Crusôé, ce même vendredi 13, très au large de Pen Marc'h...

Un vide était à combler, Le Trou noir s'en charge (1).

Jacques Langue

(1) Le Trou noir, 34, rue Nationale, Paris 13^e. Métro Porte-d'Ivry. Tél. : 570.84.29. Ouverture les vendredis, samedis et dimanches à 19 h, spectacle à 21 h.

DISQUES DE LÉO FERRÉ EN VENTE À LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE

<i>Amour anarchie</i> (2 disques).....	90 F
<i>Ludwig</i> (3 disques).....	160 F
<i>Récital 69</i> (2 disques).....	90 F
<i>Chante Baudelaire</i> (2 disques).....	90 F
<i>La violence et l'ennui</i>	60 F
<i>La chanson du Mal-Aimé</i>	57 F
Vol. 1 : <i>A Saint-Germain-des-Prés</i>	55 F
Vol. 2 : <i>Panama</i>	55 F
Vol. 3 : <i>Thank you Satan</i>	55 F
Vol. 4 : <i>T'es rock, coco</i>	55 F
Vol. 5 : <i>Franco la muerte</i>	55 F
Vol. 6 : <i>La complainte de la télé</i>	55 F
Vol. 7 : <i>Salut Beatnick</i>	55 F
Vol. 8 : <i>L'été 68</i>	55 F
Vol. 9 : <i>Poètes, vos papiers</i>	55 F
Vol. 10 :	55 F
Vol. 11 : <i>La solitude</i>	55 F
Vol. 12 : <i>Il n'y a plus rien</i>	55 F

TCHAO PANTIN

CINÉMA

PARIS aujourd'hui... La pluie qui ruisselle le long des bottines et les cars de flics qui rôdent derrière le premier vendeur de came venu. Le métro qui fait semblant de s'aérer et un vieux pompiste complètement largué qui se décide enfin à causer.

Tchao Pantin n'est certainement pas un cadeau de Noël pour vieilles rombières ou sales gosses morveux. Ce film de Claude Berry est une œu-

NOTE DE LECTURE

UNE MORT DOUCE

AVEC le numéro 12 de la revue, les adhérents de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (A.D.M.D.) nous livrent quelques réflexions intéressantes sur le droit de mourir.

A quoi bon, direz-vous ?... Encore que, il soit bon d'y réfléchir car elle arrive à petits pas chaque jour qui passe et, malheureusement, elle peut survenir à tout moment de notre existence, au hasard de... tas de choses...

Qu'est-ce qui est le plus important ? La vie et la mort ou... autre chose ? Il est des idées que le commun des mortels n'aime guère aborder. Elles le gênent, l'embarrassent. Il ne s'y résoud que par nécessité ou par fatalité. L'objectif de l'A.D.M.D. est de vous y préparer et ce le plus dignement possible en choisissant, au besoin, le moment et les conditions.

Cette association, qui n'a que trois années d'existence regroupe déjà près de dix mille adhérents ! Sans doute, elle répond à un besoin pour le moins mal résolu dans nos sociétés judéo-chrétiennes, qui nous abrutissent par un imaginaire au-delà. L'Association pour le droit de mourir dans la dignité se bat pour que chaque personne puisse librement disposer de son corps jusqu'au dernier moment. Elle se bat contre l'acharnement thérapeutique et pour une mort douce. Combat pour le moins peu évident, mais important !

En lisant son dernier bulletin, nous trouvons de nombreux sujets qui peuvent susciter votre réflexion : Réflexions sur le suicide, Pourquoi j'ai écrit mon testament de vie, A propos de la *Ballade de Narayama*, etc.

Si la curiosité vous aiguiche, nous vous conseillons de vous procurer ce bulletin auprès de cette association (1) qui, d'ailleurs, pourra vous renseigner, vous informer sur ses activités et son implantation en France et dans le monde. Notons enfin, que de nombreux amis et compagnons participent à celle-ci. C'est bien ainsi...

Roland Bosdeveix

(1) A.D.M.D., 103, rue La Fayette, 75010 Paris. Le prix de vente au numéro de ce bulletin est 10 F.

HIGELIN LE FLAMBOYANT

SPECTACLE

LES hommes-troncs des chaînes télévisées se grattent l'oreille pour apercevoir l'être ou la chose qui aura marqué notre année 1983 ! Certains pensent à Walesa, l'argentier du pape, d'autres croient aux soldats français de Beyrouth qui ont eu l'infini privilège du plus gros feu d'artifice de l'année, enfin quelques autres songent à la colombe soviétique qui avait éclipse un boeing 747 égaré au-dessus d'un nouveau goulag ! Erreur !... Tous ces premiers de la classe se sont mis le gros orteil dans l'œil, et j'en détiens la preuve puisque je ne les ai pas vu au spectacle que nous offre le saltimbanque des planches, Jacques Higelin (1).

Quatre heures, debout au second rang, entouré de kamikazes et de zombies vociférant dès que le vampire de la scè-

ne entonne une mélodie classée dans la mémoire collective... Quatre heures où le théâtre s'illumine et s'enflamme à chaque mouvement de tête de ce clown magistral !

De la musique, certes, des chansons, bien sûr... mais surtout une preuve éclatante de la vitalité de ce bonhomme aux mèches rebelles qui improvise notre énergie avec son talent. Depuis l'automne, il gravit les marches de ce satané palace avec un ensemble musical d'une jeunesse fantastique et il va hiberner d'une drôle de manière jusqu'au printemps.

Avec lui, le spectacle c'est aussi notre spontanéité. Il est encore le chanteur le plus vivace à l'aube de 1984.

Max

(1) Jacques Higelin au Casino de Paris, rue de Clichy : relache les dimanches et lundis. Prix des places : 85 F.

NOUVELLES R.-L./N.R.J.

LES responsables de N.R.J. nous ont fait savoir qu'ils n'entendaient pas se prévaloir du jugement rendu le 22 décembre 1983, c'est-à-dire qu'ils ne s'en serviraient pas contre Radio-Libertaire. Il faut rappeler que ce jugement qui condamnait R.-L. de manière symbolique était par nature frappé d'impuissance (pas d'astreinte, pas d'exécution prévue, même provisoire).

Cette nouvelle attitude de N.R.J. est évidemment le résultat de la mobilisation intense des auditeurs de R.-L., qui ont pendant deux semaines bloqué le standard de N.R.J. (fait reconnu par les responsables de cette station eux-mêmes).

C'est pourquoi nous remercions les auditeurs de R.-L. pour leur solidarité et nous leur demandons de ne plus intervenir auprès de N.R.J. Il est bien évident que nous ne considérons ce conflit que comme suspendu et nous demandons à tous de rester attentifs, sur 89,5 MHz.

Secrétariat de Radio-Libertaire

INVITÉS DE RADIO-LIBERTAIRE

• Jeudi 12 janvier : « Emission sur la mer » (20 h) : nouvelle émission, avec Renaud (sous réserve).

• Vendredi 13 janvier : « La Bourse et la vie » (10 h) : le garage autogéré « La clef de 13 ».

• Samedi 14 janvier : Retransmission du gala de Léo Ferré.

• Lundi 16 janvier : « Le Sac à malices » (14 h) : le syndicat des chômeurs. « Voix libres » (15 h) : théâtre en direct sur R.-L., « Siècle enchaîné à un angle du monde » par le théâtre Liza Werner.

• Mardi 17 janvier : « L'Invité quotidien » (20 h) : le S.M.O.T., syndicat libre d'U.R.S.S.

Pendant toute la semaine du 23 au 29 janvier, Radio-Libertaire organise une semaine spéciale « George Orwell ».

Comme la semaine dernière, des camarades anarcho-syndicalistes vont tiendront au courant des événements de Talbot-Poisson, en fonction de l'actualité.

tié arabe, à moitié juif, il zone dans ce quartier cradingue et vend des doses de lactose coupée à la poudre mortelle.

L'ambiance est donc donnée, accentuée par une basse de Charlélie Couture et les cheveux blonds ébouriffés d'Agnès Sorel.

Ces deux oiseaux de nuit vont se découvrir amis, à cause des néons brûlants et des contrats diaboliques que tiennent les dealers, les vrais, bien plan-

qués dans leurs fauteuil en cuir d'iguane.

Claude Berry a su nous faire oublier le bouquin paru en série noire, mais surtout, il a offert à Michel Colucci un premier rôle dramatique, et nous ne pouvons que nous en féliciter car l'homme à la salopette rayée est aujourd'hui ressuscité par ce pompiste sorti d'un trou à rat et qui fera tout pour y retourner. Bravo Pantin.

Gr. de Nice

POUR LA BOURGEOISIE FRANÇAISE, LA PLUS BÊTE DU MONDE ET LA PLUS RAPACE,

L'HEURE DE VÉRITÉ A SONNÉ !

L' affaire Talbot a agi comme un révélateur, non seulement auprès du grand public mais pour la bourgeoisie et son outil de domination, la classe politique du pays. Talbot a déchiré la voile, mis en lumière le caractère dérisoire des solutions que proposent le gouvernement pour surmonter la crise. Chez Talbot pour maintenir l'entreprise dans le cadre de l'économie moderne il fallait licencier des ouvriers et les remplacer par des robots. Ces ouvriers licenciés dont on ne savait que faire, on allait les diriger vers les organismes de formation, ce dépotoir où l'on déverse tous les déchets de l'emploi en espérant que pendant un an ou deux ils auront débarrassés les statistiques de leur présence et qu'alors les choses finiront par s'arranger grâce à « la reprise américaine » (sic) ou alors qu'ils auront enfin atteint l'âge où on pourra les déverser dans un autre dépotoir, la pré-retraite où ils ne feront que passer pour atteindre la retraite ! Ouf !... enfin ils seront définitivement casés à condition bien sûr qu'il reste suffisamment de producteurs pour payer les cotisations de la retraite, sinon il faudra dégoter une autre poubelle pour faire disparaître tous les déchets humains d'une société capitaliste sur son déclin.



- A tous je souhaite que l'An Nouveau donne des raisons d'espérer.

Ce dévoilement du système économique, cela fait des années que j'en explique le parcours irrémédiable. Et cela fait des années que la classe dirigeante et ses laquais, les politiciens de toute obédience, essaient de le camoufler car pour eux, il signifie la fin du profit, la fin de la classe dirigeante traditionnelle et la nécessité de découvrir la quadrature du cercle, c'est-à-dire les contours d'un nouveau système économique qui maintienne sous une forme appropriée les différences de classes. Ce n'est pas facile et pour faire patienter le gogo, nos dirigeants les plus avertis ont inventé des « trucs ». Ce fut « la fin du tunnel » de Monsieur « barre », le renifleur de génie. Il avait été précédé par « la nouvelle société » du sauteur Chaban-Delmas qui reprend aujourd'hui espoir et offre ses services. Maintenant, nous en sommes au socialisme, celui tiré d'un chapeau de prestidigitateur et qui devait nous procurer des félicités sans toucher aux inégalités économiques, sinon pour accorder quelques francs supplémentaires à ceux qui déjà comptaient les leurs sur les doigts et en retirer quelques autres à ceux qui ne trouvant plus de place pour les entasser dans les banques françaises, les ont envoyés hiberner en Suisse !

Toutes ces gesticulations produites par la décripitude du système sont-elles l'amorce d'une transformation profonde de l'économie préparée par les financiers ? Oui ! La bourgeoisie et sa classe politique en sont-elles conscientes ? Non !

Talbot a été le grain de sable et la classe politique a réagi. Mais la réaction, à droite comme à gauche, a abouti à des propositions de réformes « à l'intérieur du système » comme si celui-ci en naviguant d'un humanisme larmoyant de gauche à une rigueur sévère de droite, pouvait retrouver son équilibre, redresser la barre et continuer son chemin ! Naturellement de telles méthodes furent employées autrefois pour remettre à flot le navire portant tout ce joli monde que cons-

titue une classe dirigeante et elles ont fait leurs preuves. Mais nous étions alors à cette période « bénie » où le monde occidental pillait les pays sous développés. Ceux-ci étaient ses clients, au sens large du terme, pour tout ce qui était exportable, et ses fournisseurs, à bas prix, pour tout ce qui était indispensable d'importer pour faire tourner l'économie capitaliste. Aujourd'hui, c'est terminé ! Et le Japon donne l'exemple, toutes proportions gardées, de ce que seront les pays en voie de développement dans quelques années. Alors l'affrontement économique se jouera sur les prix de revient des marchandises dont un bon tiers est constitué par les salaires. Et nous re-voilà à l'automobile, à la sidérurgie, au charbon ! Au prix de revient, enjeux de la bataille sans merci entre le profit et le salaire, le troisième élément, les matières premières, étant elles-mêmes composées de salaires et de profits.

Barre et Giscard, ces deux « meilleurs économistes » du pays nous ont caché la vérité pendant des années. Il est vrai qu'ils ont le goût du secret pour les « conneries » qu'ils font. Suivez mon regard ! Les socialistes qui leur ont succédé ont mis leurs pas dans les pas de ces deux personnages ridicules, en prétendant qu'ils allaient faire payer les riches sans toucher au système économique, de façon à ne pas faire de vagues. Leurs illusions ont été courtes et aujourd'hui après avoir mis son programme économique sous le coude, Mitterrand veut nous convaincre, qu'à partir des bonnes et vieilles méthodes classiques du libéralisme, il parviendra à redresser la barre et à tenir la situation au moins jusqu'en 1986, le temps de figoler un nouveau « programme bidon » ! Pour cela, il lui faudra renvoyer Mauroy qui sentant le sol bouger sous ses pieds, a trop tendance à prendre les accents de Jaurès ou de Guesde, alors que pour tenir, il serait préférable de se référer à De Man ou à Spaak, les néo-socialistes de la Belle Epoque. Et Mitterrand semble avoir trouvé l'homme de sa politique de transition. Fabius ! Oh, il ne fera pas de miracle, personne ne lui en demandera. J'ai expliqué que la situation économique est irréversible ! Mais le bougre peut tenir le temps de trouver des solutions, naviguer à vue, en attendant que les politiciens et les financiers aient mis au point de nouvelles structures et une nouvelle morale qui justifient de faire payer les pauvres.



Photo A.F.P.

Les vœux de ces Messieurs et de ces Dames du gouvernement au chef de l'Etat.

L'autre soir, devant ma télévision, je regardais Fabius, le dauphin ! Un jeune homme, bien sous tous les rapports, que l'on ne voit pas pincer les fesses d'une pétroleuse. Il a une tête à rassurer Monsieur Dassault lui-même et une douairière lui confierait sans crainte sa progéniture. Son débit est calme, pondéré et si une question ridicule — comme celle par exemple — sur « la vente des actions Olivetti » lui est posée, il plisse son visage et on sent de la honte pour les malotrus qui se permettent de troubler tant de sérénité !

Naturellement, on a interrogé Fabius sur les licenciements. Fabius est désolé... eux aussi... les licenciés ! Il faut faire face aux mutations économiques », nous a-t-il confié, « comme le général de Gaulle a fait

face aux mutations institutionnelles ». Quand je vous le dis, un jeune bien, pourri d'humanisme, qui a d'excellents exemples. Grand seigneur, il constate : « Notre électorat n'était peut-être pas prêt (tu parles !), nous devons lui dire la vérité ». Bon dieu !... Ils veulent tous nous dire la vérité ! C'est que vraiment ça va mal, et qu'ils ne peuvent plus rien nous cacher les bougres ! Certains trouveront que Fabius fait un peu dans la guimauve et que ses sucreries ont un goût amer, mais son patron Mitterrand a confirmé, au cours des vœux de nouvelle année, qu'il nous a adressé, que la rigolade était finie ! Les mutations sont indispensables, a déclaré le président, très gaulien, les dégraissages sont inévitables, a répondu, comme un écho, Fabius le dauphin. Et les hommes ?...

Les hommes... mais qu'allez-vous croire ! Tous deux, nous l'ont juré ! Les hommes ?... Nous sommes humains... il faut faire tout le possible... voir les cas... la formation... le retour... Pour un peu qu'on les pousse un peu et si ils n'écoutaient que leur cœur, mais, ils les rembaucheraient tous, les hommes... chez Talbot. Ne rigolez pas !

La machine est en route. Talbot, Peugeot, Renault,



- Bonne année à tous.

la métallurgie, les charbonnages, les employés remplacés par les ordinateurs, comme les O.S. le sont par les robots. Où s'arrêtera-t-on ? Personne n'en sait rien, les distingués personnages dont j'ai parlé pas plus que d'autres.

Partout, de par le monde, la situation économique s'aggrave. Les syndicats pris dans le système sont impuissants. Car dans le cadre de l'économie capitaliste dont ils refusent de sortir, ce qui est arraché sur le salaire est irrémédiablement repris sur les prix. C'est une loi du système qui lui permet de conserver le profit. L'impuissance du syndicaliste à d'autres actions que celles qui permettent de freiner momentanément la baisse du pouvoir d'achat, tient à des raisons analogues à celles de la bourgeoisie et de sa classe politique : vouloir faire tenir l'avenir de la société dans le cadre d'une économie qui prend l'eau de toute part, alors que la classe dirigeante freine la diminution de la journée de travail à 35 heures sans diminution de salaire, car cela entamerait son profit !

La bourgeoisie est en train de crever, elle le sait, elle s'obstine à se cramponner au rafiot qui coule. Elle ne veut pas d'une transformation radicale qui mettrait en cause sa situation privilégiée dans la société. La bourgeoisie française qui est la plus bête du monde, la plus rapace, ne cédera pas la place, il faudra la pousser dehors, avant qu'elle nous entraîne avec elle dans une de ces catastrophes qui dans ces cents dernières années, lui ont permis de se rétablir (1).

Maurice Joyeux

(1) Je n'ai pas une seule fois fait état des immigrés, car je considère que le sort de tous les travailleurs est lié dans ce gigantesque combat pour l'émancipation du travail et des travailleurs.